

Association du cycle d'orientation de la _____
_____ Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Rapport annuel 2025

A l'attention des communes membres
de l'Association



Gibloux
cycle d'orientation

CO
de
Marly



CO
de
Pérolles


CO Sarine Ouest



Avry-sur-Matran, le 25 mars 2026

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITE 2025	1 - 8
Faits marquants	2 - 3
Effectifs des élèves	4 - 5
Evolution 2015-2025	4
Statistique officielle de novembre 2025	5
Organes de gouvernance	6 - 7
Chiffres clés	8
RAPPORT FINANCIER 2025	9 - 40
Compte de résultats	10 - 19
Commentaires du compte de résultats	10 - 13
Comptes de résultats de l'Association	14 - 15
Détail du compte de résultats pour le CO du Gibloux	16
Détail du compte de résultats pour le CO de Marly	17
Détail du compte de résultats pour le CO de Péroilles	18
Détail du compte de résultats pour le CO de Sarine Ouest	19
Bilan	20 - 23
Commentaires du bilan	20
Bilans comparés de l'Association au 31 décembre 2024 et 2025	21 - 23
Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2024 et 2025	24
Compte des investissements	25 - 28
Commentaires des investissements	25 - 27
Compte des investissements	28
Annexe aux comptes	29 - 32
Principes	30
Indicateurs financiers	30
Tableaux des provisions, fonds, réserves et engagements hors bilan	31
Tableau des immobilisations	32
Tableau de répartition de l'excédent de charges par commune	33
Calcul et répartition du préciput entre les communes	34
Répartition des frais entre les communes membres, note explicative, extrait annexe 1	35
Endettement net par commune au 31 décembre 2025	36
Rapport de l'organe de révision	37 - 40

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Faits marquants

En 2025, le Comité de direction a tenu **3** séances.

En sus des **3** assemblées des délégués (2 assemblées ordinaires et 1 assemblée extraordinaire), les différents organes et autres gremiums se sont réunis :

- Bureau stratégique et Bureau opérationnel : **8** fois
- Commission financière : **3** fois
- Comité de pilotage TIC : **3** fois
- Groupe de travail infrastructures : **3** fois
- COBât CO de Givisiez : **8** fois
- COBât CO de Marly : **4** fois

Adoption du crédit d'ouvrage du CO de Givisiez et de la salle de sport triple

Lors de l'Assemblée extraordinaire des délégués du 26 mars 2025, les délégués ont approuvé l'octroi d'un crédit d'ouvrage Fr. 81'700'000.- pour la construction d'un nouveau cycle d'orientation et d'une salle de sport triple à Givisiez, montant duquel seront déduites les subventions.

Le CO de Givisiez comprendra 36 salles de classe et pourra accueillir 800 élèves d'ici 2030, dont 250 élèves du Haut-Lac français. L'établissement aura une capacité d'accueil située entre 750 élèves (sans optimisation) et 930 élèves (avec une optimisation).

En plus du bâtiment scolaire stricto sensu, le projet prévoit une salle de sport triple dotée de gradins amovibles permettant d'accueillir un public de 300 personnes assises, une aula d'une capacité de 450 places, un réfectoire d'une capacité de 300 places ainsi qu'une cuisine de production situés au rez-de-chaussée.

Lors des votations populaires du 18 mai 2025, les citoyens des 26 communes membres de l'Association ont accepté à 76.8% le crédit octroyé par l'Assemblée extraordinaire des délégués du 26 mars 2025.

Le chantier du nouveau CO a débuté au cours de l'été 2025. La Commission de bâtisse CO de Givisiez est chargée de conduire le projet de construction, avec comme objectif une remise de l'ouvrage pour la rentrée scolaire en août 2028. En collaboration avec les architectes et les ingénieurs, cette dernière élabore le programme de construction et la mise au point du projet définitif. Elle valide le programme ainsi que la disposition des locaux, procède au choix des matériaux, du mobilier ainsi que des aménagements nécessaires, dans les limites du devis général et/ou des enveloppes arrêtées par le Comité de direction.

Cantines scolaires : nouveau contrat de mandat

La société MT Restauration SA a résilié le contrat de mandat la liant à l'Association au 31 juillet 2025.

La reprise de la gestion des trois restaurants scolaires de l'Association a été assurée par la société « Le Repas Quotidien SA ». Il convient de préciser que ladite société assure également la gestion des restaurants du cycle d'orientation de la Gruyère, du cycle d'orientation de la Glâne ainsi que de nombreux AES (Accueil Extrascolaire).

Le prix du repas est facturé de la manière suivante : Fr. 9.- TTC pour les élèves ; Fr. 12.- TTC pour les enseignants ainsi que le personnel de l'Association. Il est à noter que le repas des élèves donne lieu à une contribution de Fr. 3.- (TTC) par repas, versée mensuellement au mandataire.

Convention relative au stationnement (CO du Gubloux)

En date du 10 novembre 2025, la commune de Gubloux a acquis la parcelle de l'immeuble article 717 du registre foncier de la commune de Farvagny-le-Grand, qui comprend un parking de 56 places de stationnement.

Par le biais d'une convention tripartite relative au stationnement, la commune de Gubloux, l'Association et le Home médicalisé du Gubloux ont défini les modalités relatives à la mise à disposition par la commune de places de stationnement pour les besoins de l'Association et du Home, ceci en tenant en compte des besoins totaux des deux entités établis en 2023 sur la base de la norme VSS 40 281 (Stationnement – Offre en cases de stationnement pour les voitures de tourisme) ainsi que du règlement communal d'urbanisme (RCU).

En substance, la commune de Gubloux a concédé à l'Association et au Home le droit d'utiliser ces 56 places de stationnement dans le cadre de leurs activités respectives.

La durée de la location est de cinq ans, soit du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030. Sur la base de l'inventaire du stationnement existant et des besoins de l'Association et du Home, les 56 places de stationnement se répartissent comme suit : 28 places de stationnement pour l'Association et 28 places de stationnement pour le Home. Le prix mensuel de la place de stationnement a été fixé à Fr. 30.- (TTC).

Il est à noter qu'avant l'acquisition de la parcelle par la commune du Gubloux, le parking faisait l'objet d'un contrat de bail entre l'Association et l'ancien propriétaire.

Modification de la directive en matière de fonds spéciaux : subventions de Movetia

Lors de sa séance du 9 octobre 2025, le Comité de direction a adopté quelques modifications mineures de la directive en matière de fonds spéciaux. Désormais, cette dernière prévoit – à son article 2.3 – une uniformisation de la pratique s’agissant des subventions de Movetia pour l’organisation de projet d’échanges. La nouvelle disposition inclut ainsi les subventions Movetia dans la liste des ressources financières alimentant les fonds spéciaux de chaque école.

Movetia est l’agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité dans le système éducatif. Elle soutient financièrement des projets tels que les échanges de classes, les semestres d’échange ou encore les coopérations entre institutions, sur mandat de la Confédération et des cantons. Son but est que chaque jeune puisse prendre part à une activité d’échange au cours de sa formation.

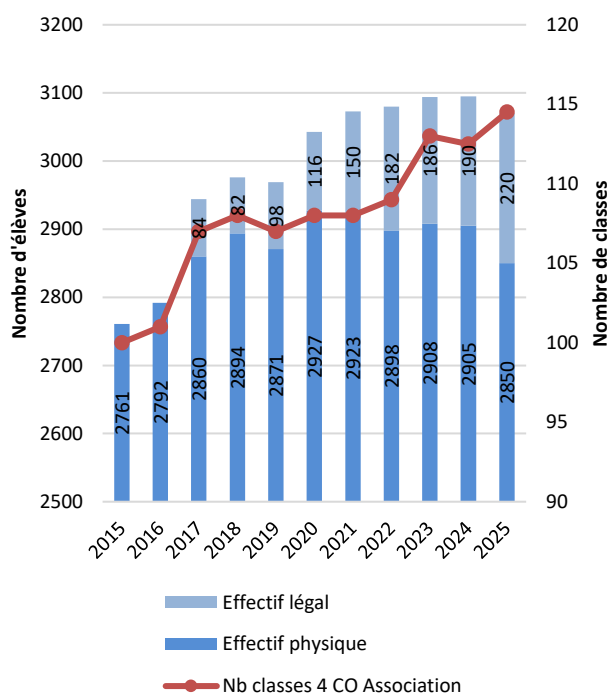
Effectifs des élèves

Evolution du nombre d'élèves de 2015 à 2025

Le graphique ci-contre illustre l'évolution, de 2015 à 2025, du nombre d'élèves des communes membres scolarisés dans les six CO francophones, ainsi qu'au CO alémanique et au CO de Domdidier (Villarepos).

Depuis 2015, le nombre d'élèves (effectif physique) a progressé en moyenne d'environ 9 élèves par an, soit une hausse totale de 89 élèves sur la période 2015-2025, correspondant à une croissance annuelle moyenne de 0.32%. Toutefois, en raison de l'entrée en vigueur, le 1^{er} août 2016, du règlement de la nouvelle loi sur la scolarité obligatoire, qui introduit une politique d'intégration en classe ordinaire des élèves bénéficiant de mesures d'aide renforcée en pédagogie spécialisée, le nombre d'élèves « intégré-e-s » a quant à lui progressé en moyenne d'environ 17 élèves par an, soit une hausse totale de 136 élèves sur la période 2017-2025, correspondant à une croissance annuelle moyenne de 12.8% (110 élèves intégré-e-s en 2025). La conséquence de ce changement se traduit par des ouvertures de classes malgré une certaine stabilité des effectifs physiques depuis 2017.

Il convient de rappeler qu'afin d'assurer une répartition équitable des ressources, chaque élève en intégration compte pour trois élèves dans le calcul de l'affectation des classes (effectif légal). Cette mesure vise à reconnaître et à compenser les besoins spécifiques liés à l'intégration au sein des établissements.



Evolution du nombre d'élèves par région de 2015 à 2025

L'évolution, de 2015 à 2025, du nombre d'élèves des communes membres (effectif physique) par région montre une croissance pour la Ceinture (+ 67 élèves, soit + 10.1%), le Gibloux (+ 37 élèves, soit + 10.0%) ainsi que chez les élèves germanophones scolarisés à la DOSF (+ 12 élèves, soit + 9.0%).

La Haute-Sarine a connu une phase de décroissance avant de retrouver en 2024 son effectif de 2015.

Enfin, les régions de Sarine Ouest et Sarine-Nord et Haut-Lac ont connu une croissance jusqu'à atteindre un pic en 2020, et voient actuellement leurs effectifs en baisse.

Gibloux	369	383	399	407	398	389	405	424	423	418	406
Haute-Sarine	537	524	532	519	520	522	509	516	495	534	526
Ceinture	664	684	690	730	721	724	739	702	726	715	731
Sarine-Ouest	565	570	599	601	609	626	605	587	604	579	545
Sarine-Nord et Ht-Lac	470	469	493	489	499	517	514	516	503	507	472
DOSF	133	137	123	121	101	123	132	136	140	133	145
Villarepos	23	25	24	27	23	26	19	17	17	19	25
TOTAL	2761	2792	2860	2894	2871	2927	2923	2898	2908	2905	2850
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025

Statistique officielle de novembre 2025

Elèves de l'Association

Communes	CO Gibloux	CO Marly	CO Pérolles	CO Sarine Ouest	CO Belluard	CO Jolimont	DOSF	Autres	Total des élèves 11.2025
Autigny				22			1		23
Avry				67			2		69
Belfaux						128	1		129
Bois-d'Amont		105					1		106
La Brillaz				64			1		65
Chénens				49					49
Corminboeuf					85	1	9		95
Cottens				69					69
Ferpicloz		6							6
Gibloux	316								316
Givisiez					117		8		125
Granges-Paccot			1		121		14		136
Grolley-Ponthaux				24		71			95
Hauterive	88		1			1	1		91
Marly		277	2				33		312
Matran	2			64		3	1		70
Le Mouret		82					1		83
Neyruz			1	92					93
Pierrafortscha		1							1
Prez				92					92
La Sonnaz						42	1		43
Treyvaux		54							54
Villars-sur-Glâne			403	2			27		432
Villarsel-sur-Marly		1							1
Courtepin						149	43	25	217
Misery-Courtion						77	1		78
Total	406	526	408	545	323	472	145	25	2'850
	1'885			940			25	2'850	

Elèves de la Ville de Fribourg

Fribourg			120	1	434	349	230		1'134
----------	--	--	-----	---	-----	-----	-----	--	-------

Elèves hors cercle, Institution et 12e année linguistique

Hors cercle	1	2	7	1	2	1	24		38
Institution			1	4	2	7			14
12e année linguistique	3	6	2	7	5	7	8		38

Total des élèves par école

Total (y.c. Villarepos)	410	534	538	558	766	836	407	25	4'074
Effectifs légaux	438	570	564	614	802	920	407	25	4'340
Nombre de classes	24.25	30	29.75	30.5	39	46.5	22	-	222.0

Organes de gouvernance

Selon l'article premier des statuts, sous le nom « Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français » il est constitué une association de communes au sens des articles 109 et suivants de la loi sur les communes du 25 septembre 1980 et de l'article 61 alinéa 2 de la loi du 9 septembre 2014 sur la scolarité obligatoire. Ses différents organes et leurs principales attributions sont résumés ci-après.

Constituée le 30 août 1988 à la suite de l'entrée en vigueur de la loi scolaire du 23 mai 1985, l'Association regroupe 26 communes réparties en 6 régions, couvrant les deux districts de la Sarine et du Haut-Lac francophone. Son but est de permettre aux communes membres d'accomplir leurs tâches légales dans le domaine de l'école du cycle d'orientation. A cette fin, elle assure en particulier la gestion des écoles du cycle d'orientation du Gibloux (à Farvagny), de Marly, de Pérolles (à Fribourg) et de Sarine Ouest (à Avry) ainsi que la construction de la nouvelle école du CO de Givisiez.

Les élèves des communes membres sont scolarisés pour les 2/3 au sein des 4 écoles du cycle d'orientation de l'Association et pour le 1/3 restant au sein des 3 écoles du cycle d'orientation de la Ville de Fribourg (Belluard, Jolimont et DOSF).

Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués est l'organe législatif de l'Association. Elle se compose des représentant.e.s des communes membres dont les voix dépendent du nombre d'habitants.

Principales attributions :

- Elle élit le président ou la présidente et le vice-président ou la vice-présidente de l'Assemblée des délégués, les membres du Comité de direction, son président ou sa présidente et son vice-président ou sa vice-présidente, ainsi que les membres de la Commission financière après en avoir fixé le nombre ;
- Elle décide du budget, approuve les comptes et prend acte du rapport de gestion ;
- Elle vote des dépenses d'investissement, des crédits supplémentaires qui s'y rapportent, ainsi que la couverture de ces dépenses, sous réserve des compétences dévolues au Comité de direction par le règlement des finances ;
- Elle décide de toutes les opérations immobilières en relation avec les buts de l'Association, sous réserve

des compétences dévolues au Comité de direction par le règlement des finances ;

- Elle adopte les règlements nécessaires à la bonne marche de l'Association, sous réserve des compétences dévolues au Comité de direction ;
- Elle ratifie les principes de la délimitation géographique des cercles des différentes écoles de l'Association ;
- Elle surveille l'administration de l'Association et décide de la modification des statuts.

Pour la législature 2021 - 2026

- Mme Lise-Marie Graden (Préfète de la Sarine)
Présidente
- Mme Katuscia Sansonnens (Sarine-Ouest)
Vice-présidente

Comité de direction

Le Comité de direction est l'organe exécutif de l'Association. Il est composé des préfets.ètes de la Sarine et du Lac et de dix autres membres représentant les six régions de l'Association ainsi que les quatre communes sièges ou utilisatrice.

Sont invités à assister aux séances du Comité de direction avec voix consultative : un.e représentant.e de la Ville de Fribourg, l'administrateur ou l'administratrice, les directeurs et directrices d'établissement. En outre, les inspecteurs et inspectrices scolaires peuvent être invité.e.s à participer avec voix consultative.

Principales attributions :

- Il dirige et administre l'Association et représente celle-ci envers les tiers ;
- Il délimite le cercle scolaire et fixe les limites géographiques des établissements ;
- Il prépare les objets à soumettre à l'Assemblée des délégués et exécute ses décisions ;
- Il prépare et adopte le projet de budget et arrête les comptes ;
- Il surveille l'administration et veille au bon fonctionnement des établissements ;
- Il élabore le règlement scolaire ;
- Il pourvoit au transport des élèves ;
- Il engage l'administrateur ou l'administratrice ;
- Il approuve l'organisation de l'année scolaire.

Il peut déléguer certaines de ces compétences, en particulier, à son bureau, à l'administrateur ou à l'administratrice, au personnel de l'Association et aux directeurs et directrices d'établissement, sur la base du règlement d'organisation, du règlement d'exécution des finances ou d'un cahier des charges.

Pour la législature 2021 - 2026

Préfets.ètes

- Mme Lise-Marie Graden (Saraine)
Présidente
- M. Christoph Wieland (Lac)

Représentant.e.s des régions

- M. Luc Déglise (Haute-Saraine)
- M. Jean-Philippe Doutaz (Ceinture)
- M. Hicham Frossard (Gibloux)
- Mme Katuscia Sansonnens (Saraine-Ouest)
- Mme Cindy Schneider (Haut-Lac français)
- M. Frantz Simonis (Saraine-Nord)

Représentant.e.s des communes sièges ou utilisatrice

- M. Marius Acherman (Avry)
- Mme Caroline Denervaud (Villars-sur-Glâne)
Vice-présidente
- M. Julien Gremaud (Gibloux)
- M. Cesar Murangira (Marly)
- M. Simon Schnyder (Givisiez)

① Sont invités à assister aux séances du Comité de direction avec voix consultative : l'administrateur.trice, les directeurs.trices d'établissement ainsi que les inspecteurs.trices scolaires.

Commission financière

La Commission financière est composée de sept membres élus parmi les membres de l'Assemblée des délégués, selon la représentation prévue dans les statuts. Elle exerce les attributions qui lui sont conférées par la législation sur les finances communales.

Pour la législature 2021 - 2026

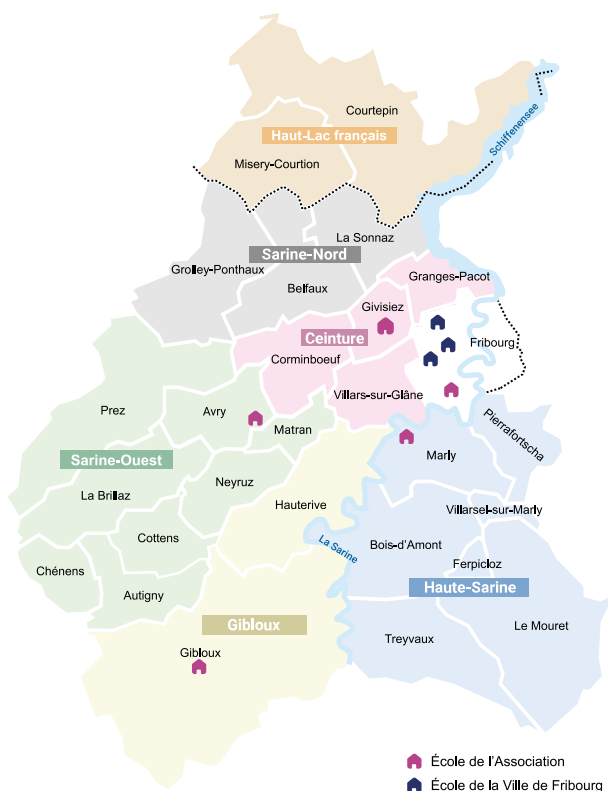
- Mme Marie-Claude Clerc (Saraine-Ouest)
- M. Frédéric Mauron (Saraine-Nord)
- Mme Anne-Elisabeth Nobs (Ceinture)
Présidente
- Mme Alizée Rey (communes sièges ou utilisatrice)
- Mme Sylviane Tinguely (Haute-Saraine)
- M. Eric Vonlanthen (Haut-Lac français)
- Mme Véronique Zapf (Gibloux)

Organe de révision

L'organe de révision des comptes est désigné par l'Assemblée des délégués sur proposition de la Commission financière. Il est nommé pour le contrôle de trois exercices. Une ou plusieurs reconductions sont possibles. Toutefois, la durée du mandat ne peut excéder six ans consécutifs.

Son attribution consiste à vérifier si la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux règles de la législation sur les finances communales.

L'organe de révision actuel est la fiduciaire Fidustrust Revision SA à Fribourg.



Chiffres clés



2'850

élèves
(dans 8 CO)

286



enseignant.e.s
(4 CO Association)



18'392 francs

coût par élève
(dont 6'994 francs payés par l'Etat)



9

apprenti.e.s



41

collaborateurs.trices
(31.28 EPT)

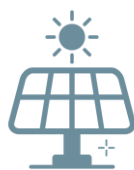
396'859 kWh

énergie produite

CO du Gibloux

CO de Sarine Ouest

(dont 168'088 kWh, 42%, ont été
autoconsommés)



32.2 mios de francs

charges nettes payées
par les communes

26

communes



397 francs

coût par habitant

RAPPORT FINANCIER 2025

Commentaires du compte de résultats

En bref

Le Comité de direction a pris connaissance des comptes 2025 lors de sa séance du 25 mars 2026 et a décidé de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée des délégués le 21 mai 2026.

L'excédent de charges du compte de résultats 2025 de l'Association s'élève à un montant total à la charge des communes de Fr. 32'203'900, ce qui représente une différence de - Fr. 962'400 ou - 2.9% par rapport au budget 2025 (Fr. 33'166'300).

Principaux écarts

Charges

+ Fr. 74'363	(+ 0.5%)	: Salaires et charges sociales des enseignants, surveill. et cl. relais
- Fr. 136'465	(- 32.4%)	: Charges d'intérêts
- Fr. 125'758	(- 1.4%)	: Participation aux frais des CO facturée par la Ville de Fribourg
- Fr. 75'268	(- 13.7%)	: Cotisations patronales du personnel de l'Association
- Fr. 69'294	(- 12.3%)	: Eau, électricité et chauffage
- Fr. 64'469	(- 3.5%)	: Transports (abonnements et transports scolaires)
- Fr. 56'747	(- 1.7%)	: Amortissements patrimoine administratif

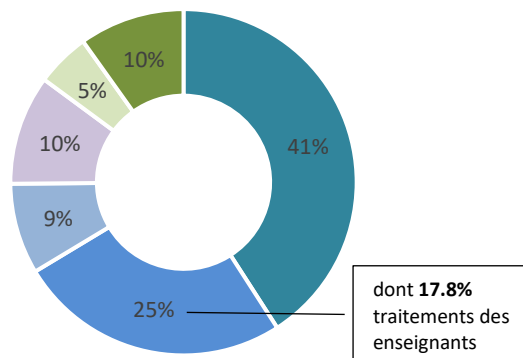
Revenus

+ Fr. 91'935	(-.)	: Revenus divers
+ Fr. 54'263	(+ 4.5%)	: Participation aux frais du CO de Pérolles facturée à la Ville de Fribourg (inclus OSP)

Résumé des principaux postes du compte de résultats

	Comptes 2025		Ecart Cptes vs BG 2025	
	kCHF	%	kCHF	%
Charges				
Salaires et charges sociales des enseignants, surveill. et cl. relais	14'467.8	41%	+ 74.4	+ 0.5%
Participation aux frais des CO facturée par la Ville de Fribourg	9'014.2	25%	- 125.8	- 1.4%
Salaires et charges sociales du personnel de l'Association	3'002.2	8%	- 52.6	- 1.7%
Frais financiers	3'626.3	10%	- 193.2	- 5.1%
Transports (sans transports spéciaux)	1'779.3	5%	- 64.5	- 3.5%
Autres charges	3'487.3	10%	- 362.9	- 9.4%
Total des charges	35'377.1		- 724.6	- 2.0%
Revenus				
Participation aux frais du CO de Pérolles facturée à la Ville de Fribourg (inclus OSP)	1'250.3	39%	+ 54.3	+ 4.5%
Amortissements des subventions d'investissements	921.6	29%	+ 0.1	+ 0.0%
Contribution des parents (EF, ST et cours facultatifs)	429.2	14%	- 13.9	- 3.1%
Prélèvements réserves de retraitement	127.7	4%	+ 0.2	+ 0.2%
Revenus locatifs	143.6	5%	+ 23.4	+ 19.4%
Subventions	48.5	2%	+ 4.7	+ 10.8%
Autres revenus	252.3	8%	+ 169.0	+ 203.0%
Total des revenus	3'173.2		+ 237.8	+ 8.1%

Répartition des charges



- Salaires et charges sociales des enseignants, surveill. et cl. relais
- Participation aux frais des CO facturée par la Ville de Fribourg
- Salaires et charges sociales du personnel de l'Association
- Frais financiers
- Transports (sans transports spéciaux)
- Autres charges

Enseignement

Charges du personnel enseignant

Les salaires et charges sociales des enseignants des quatre écoles de l'Association, avec les surveillances et les classes relais, représentent un total de Fr. 14'467'763 (budget 2025 : Fr. 14'393'400, soit + Fr. 74'363 ou + 0.5%).

Toutes écoles confondues, la participation de l'Association aux traitements des enseignants représente un coût net de Fr. 19'932'477 (- Fr. 118'602 ou - 0.6% par rapport au budget 2025), soit 61.9% de l'excédent de charges facturé aux communes. Ce coût inclut la part refaturée par la Ville pour les élèves de l'Association scolarisés en Ville et tient compte de la facture adressée à la Ville pour les élèves du quartier de Pérolles scolarisés au CO de Pérolles.

① Les traitements des enseignants sont répartis à 50% entre l'Etat et les Communes et sont notamment influencés par l'ouverture et la fermeture de classes ainsi que par l'automatisme de l'octroi d'un palier annuel.

Convention avec la Ville de Fribourg

La participation de l'Association aux frais des écoles du CO de la Ville de Fribourg, pour les élèves de l'Association scolarisés au sein des écoles du CO du Belluard, de Jolimont et de la DOSF, se monte à Fr. 9'014'241, soit Fr. 125'758 de moins que le budget ou - 1.4%.

A cela s'ajoutent les frais de transport de l'ensemble de ces élèves pour un montant de Fr. 559'931, soit un total de Fr. 9'574'173 à charge de l'Association (budget : Fr. 9'728'000).

S'agissant des élèves de la Ville scolarisés au CO de Pérolles, la participation aux frais du CO perçue auprès de la Ville de Fribourg s'élève à Fr. 1'250'263 (dont Fr. 5'522 pour le centre d'orientation), soit + Fr. 54'263 ou + 4.5%. Par rapport à l'estimation budgétaire, la légère augmentation découle de l'évolution du ratio de répartition, la part de la Ville passant de 22.2% (115 élèves sur 517) à 22.4% (120 élèves sur 535), soit 0.2% de participation supplémentaire.

Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, EGS, cérémonies, etc.)

Le total des charges relatives, entre autres, aux allocations forfaitaires accordées par l'Association pour la vie de l'école s'élève à Fr. 682'278, soit - Fr. 22'491 ou - 3.2% par rapport au budget. Ces charges sont à mettre en parallèle avec la contribution des parents pour la semaine thématique (Fr. 227'740), laquelle incluait également un large éventail d'activités gratuites.

Médecine scolaire

Le coût du contrôle médical en 9H ainsi que de la permanence à disposition de tous les élèves se monte à Fr. 132'477 (+ Fr. 1'877 ou + 1.4% par rapport au budget).

Subvention d'exploitation des cantines scolaires

La subvention de l'Association au fonctionnement des trois cantines (le CO de Pérolles en est dépourvu) se monte à Fr. 129'525 (+ Fr. 16'125 ou + 14.2% par rapport au budget) et est calculée sur la base du résultat d'exploitation ainsi que des honoraires du mandataire. En 2025, les cantines ont servi 26'111 repas (28'934 repas en 2024).

A l'occasion du changement de prestataire pour la rentrée en août 2025, le Comité de direction a décidé de maintenir à Fr. 9.- le prix du repas facturé aux parents. En parallèle, il s'est engagé à verser au nouveau prestataire une contribution couvrant environ 25% du prix de revient du repas. Pour les autres usagers des cantines scolaires, le prix du repas a été ajusté à Fr. 12.-.

Centres d'orientation

L'excédent de charges relatif à l'exploitation des quatre centres d'orientation des écoles de l'Association s'élève à Fr. 116'514 (dont Fr. 91'225 relatifs aux charges de personnel des agentes en information documentaire), soit - Fr. 16'586 ou -12.5% par rapport au budget.

Personnel de l'Association

Charges du personnel de l'Association

Pour 2025, les charges de personnel des quelque 31 EPT de l'Association représentent un total de Fr. 3'002'171, soit Fr. 52'639 de moins que le budget ou - 1.7%.

① A défaut d'un propre règlement du personnel, c'est la législation du personnel de l'Etat qui est appliquée. De manière générale, les charges du personnel de l'Association sont influencées par l'automatisme de l'octroi d'un palier annuel ainsi que par la variation des salaires des apprenti.e.s.

Aperçu des postes de travail
en équivalents plein-temps (EPT)

	ASSO	COGI	COMA	COPE	COSO	Total	Ecart
Administration	2.70	0.95	1.10	1.10	1.10	6.95	
Comptabilité	0.60					0.60	- 0.25
Infrastructures	1.40	2.30	2.85	2.90	2.88	12.33	- 0.15
Informatique	2.40					2.40	- 0.10
Apprenti.e.s	*1.00	2.00	2.00	2.00	2.00	9.00	
Orientation	0.80					0.80	
Mandat	- 0.80					- 0.80	- 0.20
au 1.1.2026	8.10	5.25	5.95	6.00	5.98	31.28	- 0.60

*un.e apprenti.e médiaticien.ne (réseau d'entreprises Ref-flex)

Au niveau de l'administration générale, il est à relever la comptabilisation « au brut » des charges du personnel affecté aux mandats externes, expliquée au budget 2026, qui a été anticipée en 2025 (revenus de Fr. 99'210 sous « Revenus divers », non prévue au budget).

Par ailleurs, le budget 2025 prévoyait également l'engagement à 50% d'un.e étudiant.e HEG pour renforcer l'administration générale. Toutefois, ce poste est resté vacant en 2025, dans l'attente du déménagement de l'administration prévu à l'automne 2026.

Autorités et commissions / Administration générale

Autorités et commission

Le poste « autorités et commissions » se solde avec des charges de Fr. 47'570 (dont Fr. 37'932 relatifs aux jetons de présence et Fr. 8'102 aux frais de réunion), soit Fr. 27'229 de moins que le budget ou - 36.4%. Le budget 2025 comprenait un montant de Fr. 20'000 d'honoraires non utilisé. Les jetons de présence versés à l'État au nom de la Présidente du Comité et de l'Assemblée s'élèvent à Fr. 9'840.

Frais financiers

Intérêts

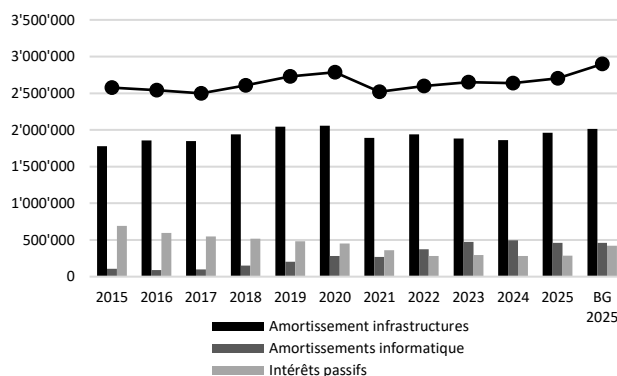
Les intérêts des engagements financiers s'élèvent à Fr. 284'734, soit Fr. 136'465 de moins que le budget ou - 32.4%. Cet écart est dû à l'imputation des intérêts liés au CO de Givisiez à charge du crédit d'ouvrage à partir du mois de juin, soit dès l'obtention du crédit d'ouvrage. Par principe de prudence, le budget du compte de résultats 2025 tenait compte de cette charge, au cas où le crédit d'ouvrage devait être reporté et les dépenses engagées financées.

Au 31 décembre 2025, le total des engagements financiers à court et long terme atteint Fr. 54'413'988 (contre Fr. 37'481'693 au 31.12.2024), pour un taux d'intérêts moyen de 1.23%. Cette progression s'explique principalement par l'avancement des travaux d'assainissement du CO de Marly, ainsi que par l'acquisition des terrains et l'ouverture du chantier du CO de Givisiez.

Amortissements

Les amortissements du patrimoine administratif enregistrent une charge de Fr. 3'341'552 (- Fr. 56'747 ou - 1.7% par rapport au budget) et les amortissements des subventions d'investissements un revenu de Fr. 921'603 (+ Fr. 103 par rapport au budget). L'écart par rapport au budget s'explique principalement par un décalage dans le calendrier de mise en œuvre des investissements votés, en particulier dans le domaine des infrastructures.

Comme pour les quatre derniers exercices, la réserve de retraitement de Fr. 1'277'220, résultant de la réévaluation du patrimoine au passage à MCH2, a été dissoute d'un dixième conformément à ce qui a été prévu (dissolution linéairement durant 10 ans), ce qui influence positivement l'exercice 2025 de Fr. 127'722.



① Les charges d'intérêts sont gérées de manière centralisée et réparties entre les écoles sur la moyenne des actifs immobilisés. Les amortissements sont établis conformément au registre des immobilisations, selon les principes de calcul décrits ci-après dans l'annexe aux comptes.

Infrastructures

En bref, le budget du domaine des infrastructures a été globalement respecté, avec des charges totalisant Fr. 6'092'761, soit - Fr. 324'799 ou - 5.1% par rapport au budget, et des revenus s'élevant à Fr. 1'205'721 (+ Fr. 19'372 ou + 1.6% par rapport au budget).

Eau, électricité et chauffage

Les charges d'eau, d'électricité et de chauffage représentent un total de Fr. 494'305 (- Fr. 69'294 ou - 12.3% par rapport au budget). Cet écart résulte principalement du manque de recul disponible, lors de l'élaboration du budget à l'automne 2024, sur l'effet réel des panneaux photovoltaïques mis en service seulement quelques mois auparavant au CO du Gibloux et de Sarine Ouest, en mai.

En 2025, ces installations ont produit un total de 396'859 kWh, dont 168'088 kWh (42 %) ont été autoconsommés. Le surplus de 228'771 kWh a été réinjecté sur le réseau. En tenant compte de la valorisation de l'autoconsommation au tarif du marché ainsi que de la vente du surplus, le gain global sur la période s'élève à Fr. 77'213.

Entretien des bâtiments et des installations

L'entretien des bâtiments et des installations représente une charge totale de Fr. 525'227 (- Fr. 68'472 ou - 11.5% par rapport au budget), comprenant notamment Fr. 13'040 de remboursements d'assurance liés à des actes de vandalisme.

Frais de location d'infrastructures sportives

Les frais de location des salles de sport de la commune de Marly pour les besoins du CO, ainsi que des lignes d'eau des piscines de Marly et Cottens, s'élèvent à Fr. 360'110, soit un écart de - Fr. 10'150 ou - 2.7% par rapport au budget. La location des lignes d'eau représente à elle seule un coût de Fr. 260'750, hors frais de transport (cf. chapitre Transports).

Compte de résultats résumé pour le domaine infrastructures

	Comptes 2025		Ecart Cptes vs BG 2025	
	kCHF	%	kCHF	%
Charges				
Frais financiers	3'080.6	51%	- 138.4	- 4.3%
Charges de personnel	1'344.5	22%	- 18.4	- 1.4%
Eau, électricité et chauffage	494.3	8%	- 69.3	- 12.3%
Entretien des bâtiments et équipements	525.2	9%	- 68.5	- 11.5%
Mobilier, machines, appareils, outils et produits	140.1	2%	- 16.3	- 10.4%
Prestations de services, honoraires, assurances et divers	137.1	2%	- 8.0	- 5.5%
Frais d'utilisation d'infrastructures	371.0	6%	- 5.9	- 1.6%
Total des charges	6'092.8		- 324.8	- 5.1%

Revenus

Amortissements des subventions d'investissements	921.6	76%	+ 0.1	+ 0.0%
Prélèvement réserve retraitement	127.7	11%	+ 0.2	+ 0.2%
Revenus locatifs	143.6	12%	+ 23.4	+ 19.4%
Participations des communes sièges (bibliothèque régionale et abris PC)	5.6	0.5%	- 5.0	- 47.4%
Imputation interne - locaux Association	7.2	1%	+ 0.7	+ 11.1%
Total des revenus	1'205.7		+ 19.4	+ 1.6%

Informatique

En bref, le budget du domaine informatique a été globalement respecté, avec un total de charges de Fr. 1'079'523, soit - Fr. 36'477 ou - 3.3% par rapport au budget.

① Les coûts informatiques sont gérés de manière centralisée et répartis entre les écoles à raison de 50% à parts égales et de 50% en fonction du nombre de classes, à l'exception des frais financiers.

Honoraires de conseillers externes

A noter un dépassement de + Fr. 27'948, soit + 133.1%, concernant les honoraires de conseillers externes. Celui-ci s'explique principalement par les coûts liés à l'intégration du nouveau logiciel comptable, mis en service au 1^{er} janvier 2026, qui n'avaient été que partiellement budgétisés en raison du phasage du projet. Afin de ne pas retarder la mise en œuvre, le Bureau du Comité de direction a validé cet imprévu en le compensant par la non-utilisation de l'enveloppe d'honoraires prévue sous « Autorités et Commissions ».

Leasing des copieurs

Un dépassement est également relevé au niveau des leasings de copieurs (+ Fr. 5'775 ou + 13.3%) en raison de

l'anticipation du renouvellement de deux contrats portant sur des machines en fin de vie, afin de les intégrer dans un appel d'offres global. Cette démarche a permis in fine d'obtenir un prix plus avantageux.

Compte de résultats résumé pour le domaine informatique

Charges	Comptes 2025		Ecart Cptes vs BG 2025	
	kCHF	%	kCHF	%
Charges de personnel	346.1	29%	- 54.2	- 13.5%
Frais financiers	465.7	39%	- 2.7	- 0.6%
Matériel informatique et licences	84.1	7%	- 12.9	- 13.3%
Prestations de services, honoraires, assurances et divers	109.1	9%	+ 32.3	+ 42.1%
Leasings des photocopieurs	49.3	4%	+ 5.8	+ 13.3%
Entretien du matériel informatique	25.3	2%	- 4.7	- 15.7%
Total des charges	1'079.5		- 36.5	- 3.3%

Transports

La charge liée à l'octroi d'un abonnement (périmètre Association + Ville de Fribourg) aux élèves des communes de l'Association fréquentant le CO, ainsi qu'aux transports scolaires sur les trajets gare de Rosé – CO de Sarine Ouest et Pierrafortscha – CO de Marly, s'élève à Fr. 1'779'330 (- Fr. 64'469 ou - 3.5% par rapport au budget). Le prix moyen forfaitaire de l'abonnement par élève s'établit à Fr. 589.- TTC pour 2025-2026 (40%), contre Fr. 602.- TTC pour 2024-2025 (60%).

L'écart par rapport au budget s'explique par le mode de calcul du prix forfaitaire de l'abonnement, qui dépend du nombre de zones entre le domicile des élèves et leur école ainsi que de l'extension vers la capitale cantonale. Le forfait déterminé est ensuite multiplié par le nombre d'élèves effectif.

S'agissant des transports spéciaux pour les déplacements vers la piscine de Cottens pour les CO du Gibloux (Fr. 20'332) et de Sarine Ouest (Fr. 24'403), les coûts s'élèvent au total à Fr. 44'735, soit - Fr. 9'765 ou - 17.9% par rapport au budget, en raison d'une course hebdomadaire en moins pour le CO de Sarine Ouest.

Coûts moyens par élève de l'Association

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
CO du Gibloux	11'357	11'865	11'446
CO de Marly	10'223	11'381	11'155
CO de Pérolles	10'562	10'792	10'325
CO de Sarine Ouest	11'900	12'680	12'400
Total Association	11'041	11'523	11'398
CO du Belluard	9'522	9'972	9'599
CO de Jolimont	9'264	9'564	10'189
DOSF	12'689	12'966	12'370
Total Ville de Fribourg	9'846	10'217	10'340

Aux comptes 2025, la participation de l'Association aux traitements des enseignants représente en moyenne **6'994 francs par élève**.

Compte de résultats	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Cptes 2025 vs BG 2025 en CHF %	
CHARGES	34'896'356.95	36'101'680.00	35'377'066.09	-724'614	-2.0%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	20'365'790.84	20'844'401.60	20'764'805.16	-79'596	-0.4%
REVENUS	3'223'456.95	2'935'380.00	3'173'166.09	237'786	8.1%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	875'849.10	793'322.05	832'327.70	39'006	4.9%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES	31'672'900.00	33'166'300.00	32'203'900.00	-962'400	-2.9%
<i>.J. Préciput Gibloux</i>	107'260.00	122'980.00	106'670.00	-16'310	-13.3%
<i>.J. Préciput Marly</i>	62'050.00	188'600.00	130'300.00	-58'300	-30.9%
<i>.J. Préciput Sarine Ouest</i>	208'760.00	235'730.00	209'790.00	-25'940	-11.0%
TOTAL NET (sans préciput)	31'294'830.00	32'618'990.00	31'757'140.00	-861'850	-2.6%
I. Ecoles de l'Association	21'541'304.68	22'481'910.00	21'884'558.54	-597'351	-2.7%
CO du Gibloux	4'792'731.80	4'864'510.00	4'692'943.86	-171'566	-3.5%
Charges	5'203'569.35	5'259'760.00	5'104'810.01	-154'950	-2.9%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	2'849'153.60	2'892'200.00	2'888'270.65	-3'929	-0.1%
Revenus	410'837.55	395'250.00	411'866.15	16'616	4.2%
CO de Marly	5'530'614.55	6'145'720.00	5'956'602.59	-189'117	-3.1%
Charges	5'949'762.85	6'506'400.00	6'340'190.74	-166'209	-2.6%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	3'571'935.25	3'742'700.00	3'648'113.95	-94'586	-2.5%
Revenus	419'148.30	360'680.00	383'588.15	22'908	6.4%
CO de Péroilles	4'256'371.46	4'370'670.00	4'315'826.96	-54'843	-1.3%
Charges	5'989'122.81	5'931'290.00	5'925'997.61	-5'292	-0.1%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	3'634'408.20	3'572'500.00	3'716'444.10	143'944	4.0%
Revenus	1'732'751.35	1'560'620.00	1'610'170.65	49'551	3.2%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	875'849.10	793'322.05	832'327.70	39'006	4.9%
CO de Sarine Ouest	6'961'586.87	7'101'010.00	6'919'185.13	-181'825	-2.6%
Charges	7'609'835.67	7'711'740.00	7'588'994.57	-122'745	-1.6%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	4'142'079.75	4'186'000.00	4'214'935.25	28'935	0.7%
Revenus	648'248.80	610'730.00	669'809.44	59'079	9.7%
II. Ville de Fribourg et hors cercle	9'360'199.70	9'743'000.00	9'593'673.20	-149'327	-1.5%
Ecoles du CO de la Ville de Fribourg	9'344'899.70	9'728'000.00	9'574'173.20	-153'827	-1.6%
Charges	9'344'899.70	9'728'000.00	9'574'173.20	-153'827	-1.6%
Ecolage CO du Belluard, de Jolimont et DOSF	8'789'140.70	9'140'000.00	9'014'241.80	-125'758	-1.4%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	6'168'214.04	6'451'001.60	6'297'041.21	-153'960	-2.4%
Transports	555'759.00	588'000.00	559'931.40	-28'069	-4.8%
Autres écoles du CO	15'300.00	15'000.00	19'500.00	4'500	30.0%
Charges	15'300.00	15'000.00	19'500.00	4'500	30.0%
Ecolage hors cercle	15'300.00	15'000.00	19'500.00	4'500	30.0%
III. Centres d'orientation scolaire et professionnelle	117'045.40	133'100.00	116'514.45	-16'586	-12.5%
Gibloux, Marly, Péroilles et Sarine Ouest	117'045.40	133'100.00	116'514.45	-16'586	-12.5%
Charges	126'689.30	139'100.00	122'035.95	-17'064	-12.3%
Salaires	82'262.40	75'000.00	76'860.50	1'861	2.5%
Allocations	3'266.00	700.00	2'460.00	1'760	251.4%
Cotisations patronales	12'968.30	20'100.00	11'855.40	-8'245	-41.0%
Formation et autres charges de personnel	500.00	500.00	50.00	-450	-90.0%
Matériel de bureau, photocopies et documentation	4'958.80	17'300.00	4'495.55	-12'804	-74.0%
Prestations de services	188.75	850.00	241.75	-608	-71.6%
Frais professionnels et déplacements	1'720.05	3'150.00	2'383.35	-767	-24.3%
Amortissements du matériel et mobilier	12'825.00	13'500.00	15'689.40	2'189	16.2%
Informatique et télécommunications (imputation interne)	8'000.00	8'000.00	8'000.00	-	-
Revenus	9'643.90	6'000.00	5'521.50	-479	-8.0%
Participation aux frais de l'OSP facturée à la Ville de Fribourg	9'643.90	6'000.00	5'521.50	-479	-8.0%

Compte de résultats	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Cptes 2025 vs BG 2025 en CHF %	
IV. Autorités et commissions / administration générale	654'350.22	808'290.00	609'153.81	-199'136	-24.6%
Autorités et commissions	45'798.10	74'800.00	47'570.95	-27'229	-36.4%
Charges	45'798.10	74'800.00	47'570.95	-27'229	-36.4%
Jetons de présence	34'187.00	35'000.00	37'932.60	2'933	8.4%
Cotisations patronales	1'390.10	1'500.00	1'535.90	36	2.4%
Formation et perfectionnement	0.00	500.00	0.00	-500	-100.0%
Honoraires de conseillers externes, experts, etc.	2'500.00	20'000.00	0.00	-20'000	-100.0%
Frais de réunion et frais professionnels/déplacements	7'721.00	17'800.00	8'102.45	-9'698	-54.5%
Administration générale	608'552.12	733'490.00	561'582.86	-171'907	-23.4%
Charges	611'379.17	735'590.00	653'793.06	-81'797	-11.1%
Salaires	383'882.70	411'200.00	445'514.65	34'315	8.3%
Allocations	12'286.30	11'900.00	16'020.00	4'120	34.6%
Cotisations patronales	75'996.83	98'700.00	92'832.50	-5'868	-5.9%
Formation et autres charges de personnel	6'191.35	6'000.00	7'195.90	1'196	19.9%
Matériel de bureau, photocopies et ouvrages spécialisés	2'995.62	28'000.00	3'089.70	-24'910	-89.0%
Prestations de services, honoraires et assurances	5'926.85	8'300.00	6'427.37	-1'873	-22.6%
Frais de location des locaux	0.00	32'400.00	0.00	-32'400	-100.0%
Frais professionnels et déplacements	377.35	500.00	567.20	67	13.4%
Frais divers	269.30	3'500.00	355.60	-3'144	-89.8%
Amortissements du matériel et mobilier	23'868.25	37'400.00	23'868.25	-13'532	-36.2%
Intérêts passifs des engagements courants	1'668.75	1'200.00	2'932.25	1'732	144.4%
Location des locaux (imputation interne)	7'200.00	6'480.00	7'200.00	720	11.1%
Intérêts passifs des engagements financiers (imputation interne)	80'666.80	80'000.00	37'578.25	-42'422	-53.0%
Informatique et télécommunications (imputation interne)	10'058.00	10'000.00	10'172.55	173	1.7%
Différence d'imputation	-8.93	10.00	38.84	29	288.4%
Revenus	2'827.05	2'100.00	92'210.20	90'110	4291.0%
Remboursement des assurances	0.00	100.00	0.00	-100	-100.0%
Revenus divers	0.00	0.00	91'935.05	91'935	-
Intérêts des liquidités, créances et comptes courants	1'191.25	500.00	275.15	-225	-45.0%
Redistribution taxe sur le CO2	1'635.80	1'500.00	0.00	-1'500	-100.0%
V. Centres de coûts auxiliaires					
Intérêts					
Intérêts passifs des engagements financiers	278'500.00	420'000.00	281'802.05	-138'198	-32.9%
Imputations internes	-278'500.00	-420'000.00	-281'802.05	138'198	-32.9%
Informatique					
Charges informatiques	1'065'028.59	1'116'000.00	1'079'523.47	-36'477	-3.3%
Salaires	208'424.50	290'800.00	282'480.00	-8'320	-2.9%
Salaires du personnel auxiliaire	53'144.75	40'000.00	3'283.70	-36'716	-91.8%
Allocations	6'600.00	3'000.00	6'600.00	3'600	120.0%
Cotisations patronales	52'655.55	63'500.00	53'278.70	-10'221	-16.1%
Avances AVS	498.60	0.00	0.00	-	-
Formation et autres charges de personnel	320.00	3'000.00	440.00	-2'560	-85.3%
Matériel informatique	18'845.50	31'000.00	15'694.10	-15'306	-49.4%
Logiciels et licences	58'457.74	66'000.00	68'385.57	2'386	3.6%
Prestations de services	31'118.89	35'400.00	32'444.80	-2'955	-8.3%
Honoraires de conseillers externes, experts, etc.	28'887.55	21'000.00	48'948.35	27'948	133.1%
Hébergement informatique externe	12'362.22	8'000.00	15'726.35	7'726	96.6%
Primes d'assurances	11'506.30	11'600.00	11'506.30	-94	-0.8%
Entretien du matériel informatique	32'707.84	30'000.00	25'287.50	-4'713	-15.7%
Leasing des photocopieurs	44'046.45	43'500.00	49'275.30	5'775	13.3%
Frais professionnels et déplacements	505.35	800.00	511.35	-289	-36.1%
Amortissements du matériel informatique	496'614.15	461'700.00	460'037.65	-1'662	-0.4%
Intérêts (imputation interne)	8'333.20	6'700.00	5'623.80	-1'076	-16.1%
Imputations internes	-1'065'028.59	-1'116'000.00	-1'079'523.47	36'477	-3.3%
Transports					
Abonnements et transports scolaires (sans transports spéciaux)	1'734'911.70	1'843'800.00	1'779'330.90	-64'469	-3.5%
Imputations internes	-1'734'911.70	-1'843'800.00	-1'779'330.90	64'469	-3.5%

Ecole du cycle d'orientation du Gibloux		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Cptes 2025 vs BG 2025 en CHF %	
CHARGES		5'203'569.35	5'259'760.00	5'104'810.01	-154'950	-2.9%
REVENUS		410'837.55	395'250.00	411'866.15	16'616	4.2%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES		4'792'731.80	4'864'510.00	4'692'943.86	-171'566	-3.5%
3	CHARGES	5'203'569.35	5'259'760.00	5'104'810.01	-154'950	-2.9%
30	Charges de personnel	430'027.62	439'260.00	413'975.20	-25'285	-5.8%
301	Salaires du personnel administratif et de conciergerie	294'280.40	317'400.00	306'414.35	-10'986	-3.5%
303	Salaires du personnel auxiliaire	60'165.55	30'900.00	36'489.00	5'589	18.1%
304	Allocations	3'643.65	1'000.00	3'347.25	2'347	234.7%
305	Cotisations patronales	65'462.02	81'700.00	65'509.00	-16'191	-19.8%
306	Avances AVS	0.00	0.00	0.00	-	-
309	Formation et autres charges de personnel	6'476.00	8'260.00	2'215.60	-6'044	-73.2%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	637'270.88	666'150.00	578'650.41	-87'500	-13.1%
310	Charges de matériel et de marchandises	118'130.25	134'500.00	112'811.61	-21'688	-16.1%
311	Mobilier, machines, appareils et outils	8'259.55	9'500.00	6'353.75	-3'146	-33.1%
312	Eau, électricité et chauffage	120'972.75	135'000.00	109'001.30	-25'999	-19.3%
313	Prestations de services, transports spéciaux, honoraires et assurances	51'905.78	57'000.00	53'032.30	-3'968	-7.0%
314	Entretien des bâtiments et installations	174'276.10	129'000.00	120'578.90	-8'421	-6.5%
315	Entretien du mobilier, machines, appareils et outils	7'186.15	13'000.00	4'712.50	-8'288	-63.8%
316	Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures	26'400.00	32'000.00	35'000.00	3'000	9.4%
317	Frais professionnels et déplacements	1'245.35	1'700.00	788.50	-912	-53.6%
319	Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)	128'894.95	154'450.00	136'371.55	-18'078	-11.7%
33	Amortissements du patrimoine administratif	686'018.30	653'600.00	642'847.35	-10'753	-1.6%
330	Amortissements des bâtiments	615'594.35	614'600.00	615'000.10	400	0.1%
330	Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)	70'423.95	39'000.00	27'847.25	-11'153	-28.6%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'484.45	0.00	1'694.90	1'695	-
351	Attributions aux fonds spéciaux	1'484.45	0.00	1'694.90	1'695	-
36	Charges de transfert	2'919'214.15	2'960'450.00	2'959'238.20	-1'212	-0.0%
360	Salaires des enseignants/surveillances et classes relais	2'849'153.60	2'892'200.00	2'888'270.65	-3'929	-0.1%
361	Contrôle médical et participation bibliothèque régionale	35'636.55	35'350.00	27'117.55	-8'232	-23.3%
363	Subvention d'exploitation de la cantine scolaire	34'424.00	32'900.00	43'850.00	10'950	33.3%
39	Imputations internes	529'553.95	540'300.00	508'403.95	-31'896	-5.9%
391	Transports (abonnements)	242'069.00	250'600.00	238'696.00	-11'904	-4.8%
394	Charges d'intérêts	42'900.00	46'100.00	36'000.00	-10'100	-21.9%
399	Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)	244'584.95	243'600.00	233'707.95	-9'892	-4.1%
4	REVENUS	410'837.55	395'250.00	411'866.15	16'616	4.2%
42	Taxes et redevances	94'828.80	104'000.00	91'553.30	-12'447	-12.0%
421	Emoluments pour actes administratifs	486.90	500.00	210.00	-290	-58.0%
423	Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)	93'230.40	103'000.00	89'859.60	-13'140	-12.8%
425	Ventes de fournitures scolaires	1'111.50	500.00	1'483.70	984	196.7%
43	Revenus divers	9'721.30	3'000.00	8'201.90	5'202	173.4%
430	Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux	9'721.30	3'000.00	8'201.90	5'202	173.4%
44	Revenus financiers	30'912.50	21'500.00	39'460.20	17'960	83.5%
447	Revenus locatifs	30'912.50	21'500.00	39'460.20	17'960	83.5%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	16.00	16	-
451	Prélèvements sur les fonds spéciaux	0.00	0.00	16.00	16	-
46	Revenus de transferts	258'263.85	249'750.00	255'523.65	5'774	2.3%
461	Participations : écolage hors cercle, photocopies et abris PC	14'711.60	12'900.00	12'845.95	-54	-0.4%
463	Subventions	18'210.25	11'550.00	17'343.70	5'794	50.2%
466	Amortissements des subventions d'investissements	225'342.00	225'300.00	225'334.00	34	0.0%
48	Revenus extraordinaires	17'111.10	17'000.00	17'111.10	111	0.7%
489	Prélèvements sur le capital propres	17'111.10	17'000.00	17'111.10	111	0.7%

Ecole du cycle d'orientation de Marly		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Cptes 2025 vs BG 2025 en CHF %	
CHARGES		5'949'762.85	6'506'400.00	6'340'190.74	-166'209	-2.6%
REVENUS		419'148.30	360'680.00	383'588.15	22'908	6.4%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES		5'530'614.55	6'145'720.00	5'956'602.59	-189'117	-3.1%
3	CHARGES	5'949'762.85	6'506'400.00	6'340'190.74	-166'209	-2.6%
30	Charges de personnel	495'117.75	475'420.00	502'482.85	27'063	5.7%
301	Salaires du personnel administratif et de conciergerie	353'208.70	339'400.00	347'489.80	8'090	2.4%
303	Salaires du personnel auxiliaire	54'312.35	45'200.00	74'901.35	29'701	65.7%
304	Allocations	2'719.20	1'100.00	2'691.00	1'591	144.6%
305	Cotisations patronales	76'347.90	80'800.00	74'802.95	-5'997	-7.4%
306	Avances AVS	0.00	0.00	0.00	-	-
309	Formation et autres charges de personnel	8'529.60	8'920.00	2'597.75	-6'322	-70.9%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	820'541.70	814'380.00	808'171.38	-6'209	-0.8%
310	Charges de matériel et de marchandises	120'914.15	149'800.00	129'117.89	-20'682	-13.8%
311	Mobilier, machines, appareils et outils	19'705.30	8'000.00	7'804.30	-196	-2.4%
312	Eau, électricité et chauffage	165'362.30	152'000.00	160'040.15	8'040	5.3%
313	Prestations de services, transports spéciaux, honoraires et assurances	25'792.88	30'200.00	27'600.50	-2'600	-8.6%
314	Entretien des bâtiments et installations	74'775.55	74'000.00	64'932.90	-9'067	-12.3%
315	Entretien du mobilier, machines, appareils et outils	5'023.50	9'000.00	7'608.55	-1'391	-15.5%
316	Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures	202'821.80	206'200.00	198'234.35	-7'966	-3.9%
317	Frais professionnels et déplacements	741.15	1'100.00	552.50	-548	-49.8%
319	Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)	205'405.07	184'080.00	212'280.24	28'200	15.3%
33	Amortissements du patrimoine administratif	434'907.50	642'600.00	596'318.50	-46'282	-7.2%
330	Amortissements des bâtiments	396'821.50	546'800.00	545'606.85	-1'193	-0.2%
330	Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)	38'086.00	95'800.00	50'711.65	-45'088	-47.1%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'076.25	0.00	2'428.36	2'428	-
351	Attributions aux fonds spéciaux	4'076.25	0.00	2'428.36	2'428	-
36	Charges de transfert	3'632'001.80	3'803'200.00	3'719'474.00	-83'726	-2.2%
360	Salaires des enseignants/surveillances et classes relais	3'571'935.25	3'742'700.00	3'648'113.95	-94'586	-2.5%
361	Contrôle médical	30'956.55	30'050.00	32'600.05	2'550	8.5%
363	Subvention d'exploitation de la cantine scolaire	29'110.00	30'450.00	38'760.00	8'310	27.3%
39	Imputations internes	563'117.85	770'800.00	711'315.65	-59'484	-7.7%
391	Transports (abonnements et transports scolaires)	286'463.00	326'600.00	332'329.35	5'729	1.8%
394	Charges d'intérêts	15'800.00	153'300.00	90'700.00	-62'600	-40.8%
399	Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)	260'854.85	290'900.00	288'286.30	-2'614	-0.9%
4	REVENUS	419'148.30	360'680.00	383'588.15	22'908	6.4%
42	Taxes et redevances	125'515.80	123'600.00	129'889.05	6'289	5.1%
421	Emoluments pour actes administratifs	0.00	300.00	160.00	-140	-46.7%
423	Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)	124'733.10	122'300.00	128'061.40	5'761	4.7%
425	Ventes de fournitures scolaires	782.70	1'000.00	1'667.65	668	66.8%
43	Revenus divers	22'680.77	0.00	19'831.50	19'832	-
430	Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux	22'680.77	0.00	19'831.50	19'832	-
44	Revenus financiers	5'300.00	5'800.00	5'300.00	-500	-8.6%
447	Revenus locatifs	5'300.00	5'800.00	5'300.00	-500	-8.6%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	15'659.03	0.00	0.00	-	-
451	Prélèvements sur les fonds spéciaux	15'659.03	0.00	0.00	-	-
46	Revenus de transferts	203'951.50	185'280.00	182'526.40	-2'754	-1.5%
461	Participations : écolage hors cercle, photocopies et chauffage	31'883.10	16'280.00	6'410.00	-9'870	-60.6%
463	Subventions	11'950.40	8'900.00	15'998.40	7'098	79.8%
466	Amortissements des subventions d'investissements	160'118.00	160'100.00	160'118.00	18	0.0%
48	Revenus extraordinaires	46'041.20	46'000.00	46'041.20	41	0.1%
489	Prélèvements sur le capital propres	46'041.20	46'000.00	46'041.20	41	0.1%

Ecole du cycle d'orientation de Pérolles		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Cptes 2025 vs BG 2025 eQ CHF %	
CHARGES		5'989'122.81	5'931'290.00	5'925'997.61	-5'292	-0.1%
REVENUS		1'732'751.35	1'560'620.00	1'610'170.65	49'551	3.2%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES		4'256'371.46	4'370'670.00	4'315'826.96	-54'843	-1.3%
3 CHARGES		5'989'122.81	5'931'290.00	5'925'997.61	-5'292	-0.1%
30	Charges de personnel	614'921.25	589'530.00	577'291.10	-12'239	-2.1%
301	Salaires du personnel administratif et de conciergerie	433'094.40	393'400.00	406'231.85	12'832	3.3%
303	Salaires du personnel auxiliaire	63'870.35	54'250.00	50'344.50	-3'906	-7.2%
304	Allocations	4'133.40	1'300.00	4'230.25	2'930	225.4%
305	Cotisations patronales	93'480.55	99'800.00	89'909.85	-9'890	-9.9%
306	Avances AVS	16'132.80	33'300.00	22'050.40	-11'250	-33.8%
309	Formation et autres charges de personnel	4'209.75	7'480.00	4'524.25	-2'956	-39.5%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	773'067.46	755'660.00	655'271.02	-100'389	-13.3%
310	Charges de matériel et de marchandises	159'723.23	175'200.00	130'132.97	-45'067	-25.7%
311	Mobilier, machines, appareils et outils	20'403.25	39'800.00	36'857.10	-2'943	-7.4%
312	Eau, électricité et chauffage	161'339.15	144'000.00	131'979.30	-12'021	-8.3%
313	Prestations de services, transports spéciaux, honoraires et assurances	31'911.63	36'700.00	33'665.00	-3'035	-8.3%
314	Entretien des bâtiments et installations	161'354.15	107'700.00	102'945.75	-4'754	-4.4%
315	Entretien du mobilier, machines, appareils et outils	1'716.85	3'000.00	2'819.00	-181	-6.0%
316	Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures	102'930.15	101'860.00	107'725.65	5'866	5.8%
317	Frais professionnels et déplacements	217.05	900.00	235.75	-664	-73.8%
319	Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)	133'472.00	146'500.00	108'910.50	-37'590	-25.7%
33	Amortissements du patrimoine administratif	412'365.95	421'300.00	395'253.69	-26'046	-6.2%
330	Amortissements des bâtiments	390'977.75	359'000.00	374'375.94	15'376	4.3%
330	Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)	21'388.20	62'300.00	20'877.75	-4'1422	-66.5%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'574.60	0.00	5'441.15	5'441	-
351	Attributions aux fonds spéciaux	3'574.60	0.00	5'441.15	5'441	-
36	Charges de transfert	3'658'883.35	3'596'300.00	3'743'466.20	147'166	4.1%
360	Salaires des enseignants/surveillances et classes relais	3'634'408.20	3'572'500.00	3'716'444.10	143'944	4.0%
361	Contrôle médical	24'475.15	23'800.00	27'022.10	3'222	13.5%
39	Imputations internes	526'310.20	568'500.00	549'274.45	-19'226	-3.4%
391	Transports (abonnements)	221'152.00	244'000.00	224'469.00	-19'531	-8.0%
394	Charges d'intérêts	17'200.00	14'000.00	15'700.00	1'700	12.1%
399	Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)	287'958.20	310'500.00	309'105.45	-1'395	-0.4%
4 REVENUS		1'732'751.35	1'560'620.00	1'610'170.65	49'551	3.2%
42	Taxes et redevances	79'364.70	80'000.00	65'993.75	-14'006	-17.5%
421	Emoluments pour actes administratifs	57.40	200.00	103.20	-97	-48.4%
423	Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)	78'533.20	79'300.00	65'431.80	-13'868	-17.5%
425	Ventes de fournitures scolaires	774.10	500.00	458.75	-41	-8.3%
43	Revenus divers	8'922.35	0.00	10'470.05	10'470	-
430	Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux	8'922.35	0.00	10'470.05	10'470	-
44	Revenus financiers	57'645.00	51'720.00	42'550.00	-9'170	-17.7%
447	Revenus locatifs	57'645.00	51'720.00	42'550.00	-9'170	-17.7%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2'525.35	0.00	1'396.70	1'397	-
451	Prélèvements sur les fonds spéciaux	2'525.35	0.00	1'396.70	1'397	-
46	Revenus de transferts	1'531'263.20	1'375'900.00	1'436'729.40	60'829	4.4%
461	Participations : écolage hors cercle, photocopies et Ville de Fribourg	1'360'295.00	1'209'500.00	1'271'271.80	61'772	5.1%
463	Subventions	14'043.20	9'500.00	8'532.60	-967	-10.2%
466	Amortissements des subventions d'investissements	156'925.00	156'900.00	156'925.00	25	0.0%
48	Revenus extraordinaires	53'030.75	53'000.00	53'030.75	31	0.1%
489	Prélèvements sur le capital propres	53'030.75	53'000.00	53'030.75	31	0.1%

Ecole du cycle d'orientation de Sarine Ouest		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Cptes 2025 vs BG 2025 en CHF %	
CHARGES		7'609'835.67	7'711'740.00	7'588'994.57	-122'745	-1.6%
REVENUS		648'248.80	610'730.00	669'809.44	59'079	9.7%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES		6'961'586.87	7'101'010.00	6'919'185.13	-181'825	-2.6%
3 CHARGES		7'609'835.67	7'711'740.00	7'588'994.57	-122'745	-1.6%
30	Charges de personnel	510'173.50	524'200.00	508'014.45	-16'186	-3.1%
301	Salaires du personnel administratif et de conciergerie	386'309.55	397'000.00	395'846.35	-1'154	-0.3%
303	Salaires du personnel auxiliaire	25'336.05	16'500.00	16'848.70	349	2.1%
304	Allocations	6'763.20	1'000.00	7'506.00	6'506	650.6%
305	Cotisations patronales	81'940.85	101'850.00	82'957.25	-18'893	-18.5%
306	Avances AVS	0.00	0.00	0.00	-	-
309	Formation et autres charges de personnel	9'823.85	7'850.00	4'856.15	-2'994	-38.1%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	843'001.88	922'390.00	806'074.36	-116'316	-12.6%
310	Charges de matériel et de marchandises	144'071.26	168'950.00	138'986.69	-29'963	-17.7%
311	Mobilier, machines, appareils et outils	15'233.65	9'500.00	9'589.20	89	0.9%
312	Eau, électricité et chauffage	135'730.20	132'600.00	93'285.05	-39'315	-29.6%
313	Prestations de services, transports spéciaux, honoraires et assurances	52'812.67	98'400.00	87'503.60	-10'896	-11.1%
314	Entretien des bâtiments et installations	246'140.35	233'500.00	204'551.77	-28'948	-12.4%
315	Entretien du mobilier, machines, appareils et outils	15'639.85	24'500.00	17'078.00	-7'422	-30.3%
316	Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures	38'441.10	37'800.00	30'000.00	-7'800	-20.6%
317	Frais professionnels et déplacements	654.75	900.00	719.50	-181	-20.1%
319	Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)	194'278.05	216'240.00	224'360.55	8'121	3.8%
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'211'317.40	1'168'200.00	1'207'538.10	39'338	3.4%
330	Amortissements des bâtiments	1'116'776.35	1'057'700.00	1'122'996.25	65'296	6.2%
330	Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)	94'541.05	110'500.00	84'541.85	-25'958	-23.5%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'511.00	0.00	3'423.24	3'423	-
351	Attributions aux fonds spéciaux	1'511.00	0.00	3'423.24	3'423	-
36	Charges de transfert	4'247'190.60	4'289'450.00	4'313'588.05	24'138	0.6%
360	Salaires des enseignants/surveillances et classes relais	4'142'079.75	4'186'000.00	4'214'935.25	28'935	0.7%
361	Contrôle médical et participation bibliothèque régionale	54'406.90	53'400.00	51'737.60	-1'662	-3.1%
363	Subvention d'exploitation de la cantine scolaire	50'703.95	50'050.00	46'915.20	-3'135	-6.3%
39	Imputations internes	796'641.29	807'500.00	750'356.37	-57'144	-7.1%
391	Transports (abonnements et transports scolaires)	429'468.70	434'600.00	423'905.15	-10'695	-2.5%
394	Charges d'intérêts	113'600.00	119'900.00	96'200.00	-23'700	-19.8%
399	Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)	253'572.59	253'000.00	230'251.22	-22'749	-9.0%
4 REVENUS		648'248.80	610'730.00	669'809.44	59'079	9.7%
42	Taxes et redevances	147'050.85	140'500.00	150'068.55	9'569	6.8%
421	Emoluments pour actes administratifs	3'036.90	1'500.00	2'490.00	990	66.0%
423	Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)	142'970.85	138'500.00	145'850.90	7'351	5.3%
425	Ventes de fournitures scolaires	1'043.10	500.00	1'727.65	1'228	245.5%
43	Revenus divers	26'827.60	0.00	45'639.83	45'640	-
430	Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux	26'827.60	0.00	45'639.83	45'640	-
44	Revenus financiers	42'904.00	41'250.00	56'310.50	15'061	36.5%
447	Revenus locatifs	42'904.00	41'250.00	56'310.50	15'061	36.5%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3'455.25	0.00	4'607.11	4'607	-
451	Prélèvements sur les fonds spéciaux	3'455.25	0.00	4'607.11	4'607	-
46	Revenus de transferts	409'272.05	411'000.00	394'444.40	-16'556	-4.0%
461	Participations : écolage hors cercle, photocopies et bibliothèque	13'704.55	18'000.00	8'610.00	-9'390	-52.2%
463	Subventions	16'341.50	13'800.00	6'608.30	-7'192	-52.1%
466	Amortissements des subventions d'investissements	379'226.00	379'200.00	379'226.10	26	0.0%
48	Revenus extraordinaires	11'539.05	11'500.00	11'539.05	39	0.3%
489	Prélèvements sur le capital propres	11'539.05	11'500.00	11'539.05	39	0.3%
49	Imputations internes	7'200.00	6'480.00	7'200.00	720	11.1%
492	Participation location des locaux administration de l'Association	7'200.00	6'480.00	7'200.00	720	11.1%

Commentaires du bilan

Le bilan renseigne sur l'état de la fortune (actif) et des engagements (passif) de l'Association à la date de la clôture annuelle. Le bilan au 31 décembre 2025 présente un solde à l'actif et au passif de Fr. 80'425'939. La situation au 31 décembre 2024 était de Fr. 66'587'722.

L'**actif** fait la distinction entre le patrimoine financier et administratif. Le patrimoine financier comprend les disponibilités, les créances, les actifs de régularisation ainsi que les placements financiers à long terme. Le patrimoine administratif englobe quant à lui les actifs servant directement à l'accomplissement d'une tâche publique, à savoir les immobilisations corporelles et incorporelles.

Les disponibilités se montent à Fr. 157'657 (au 31 décembre 2024 : Fr. 83'028). Le compte « Débiteurs » présente un solde de Fr. 3'244'871. Il comprend, outre les divers débiteurs pour Fr. 64'371, les factures finales 2025 envoyées aux communes, pour un total de Fr. 3'180'500, payables au 31 mars 2026. Les actifs de régularisation, qui comprennent les charges payées d'avance afférentes à l'exercice 2025, se soldent sur un montant de Fr. 2'443'527.

Le **patrimoine administratif** présente un solde de Fr. 74'579'682 au 31 décembre 2025.

Le **passif** rapporte pour sa part les capitaux de tiers et le capital propre. Les capitaux de tiers réunissent les engagements courants, les engagements financiers à court terme, les passifs de régularisation, les provisions à court terme, les engagements financiers à long terme ainsi que les contributions d'investissements. Les capitaux propres se composent quant à eux des fonds enregistrés sous capital propre, des réserves liées au retraitement (revalorisation du patrimoine administratif au 1^{er} janvier 2021) ainsi que du résultat annuel.

Les engagements courants comprennent les comptes « Créanciers » et « Créancier Ville de Fribourg ». Le compte « Créanciers » fait apparaître un solde de Fr. 4'595'813. Ce montant comprend principalement les factures de novembre et décembre relatives aux charges salariales du personnel enseignant (Fr. 2'847'178) ainsi que celle de décembre pour le personnel administratif et technique (Fr. 319'501). Il inclut également un montant d'honoraires à l'Atelier March SA dans le cadre de la construction du CO de Givisiez (Fr. 224'790) ainsi que le solde de la facture des TPF pour le contrat de prestations 2025-2026 (Fr. 538'572).

Le compte « Créancier Ville de Fribourg » s'élève à Fr. 3'137'479 et correspond au solde de la facture 2025, payable au 30 avril 2026.

Le solde des **engagements financiers à court terme** s'élève à Fr. 25'468'988. Ce montant reflète le modèle de

financement arrêté pour les travaux de Marly et de Givisiez. Il regroupe quatre emprunts pour 24.5 millions de francs, venant à échéance dans un intervalle allant de quelques mois à trois ans, auxquels s'ajoutent le compte courant de l'Association ainsi que les deux crédits-cadres liés aux travaux. Les passifs de régularisation se montent à Fr. 331'915 à la clôture. Ils comprennent les charges imputables à l'exercice 2025 pour lesquelles les factures n'ont pas encore été établies et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Les **engagements financiers à long terme** se montent à Fr. 28'945'000, dont Fr. 115'000 concernant un prêt à taux zéro de la CPEF courant jusqu'en 2026 et amorti linéairement de Fr. 115'000 par an.

Les contributions d'investissements se rapportent aux subventions d'investissement amorties de manière linéaire selon la durée d'utilisation des objets d'investissement auxquelles elles se rapportent, ceci afin de respecter le principe de l'inscription du montant brut à l'actif du bilan et de la contribution d'investissement (subvention) au passif. Elles se montent au 31 décembre 2025 à Fr. 17'139'679.

Concernant enfin le capital propre, il se compose au 31 décembre 2025 du « Fonds spécial de l'Association » pour Fr. 53'291 (enregistre un prélèvement de Fr. 6'252 durant l'exercice 2025) ainsi que des « Fonds des élèves » pour Fr. 115'039 (enregistrent des dotations d'un montant de Fr. 6'967 durant l'exercice 2025).

Les réserves de retraitement, ayant dû être constituées pour le passage à MCH2, se montaient à Fr. 1'277'220 au 1^{er} janvier 2021. Celles-ci sont amorties de manière linéaire sur 10 ans. Ainsi, à la suite d'un cinquième amortissement de Fr. 127'722 au profit de l'exercice 2025, le solde au bilan au 31 décembre 2025 se monte à Fr. 638'610.

Selon le principe de répartition des frais arrêté à l'art. 36 des statuts, l'excédent de charges est entièrement refacturé aux communes sur la base de sept acomptes et d'un décompte final. Le montant de Fr. 122.18, inscrit au bilan au 31 décembre 2025, correspond à la différence d'arrondi de l'excédent de charges.

L'endettement net de l'Association se monte à Fr. 54'256'131 au 31 décembre 2025 (au 31 décembre 2024 : Fr. 37'398'465). Celui-ci est déterminé en prenant l'ensemble des dettes bancaires soustraites des disponibilités.

	31.12.2024	31.12.2025	Variations en CHF	Variations en %
ACTIF	66'587'722.40	80'425'939.56	13'838'217.16	20.8%
Patrimoine financier	5'883'489.91	5'846'256.79	-37'233.12	-0.6%
Disponibilités	83'028.11	157'657.70	74'629.59	89.9%
Caisse	11'185.40	11'693.45	508.05	4.5%
Poste	69'348.17	143'951.71	74'603.54	107.6%
Banque	2'494.54	2'012.54	-482.00	-19.3%
Créances	3'318'418.10	3'244'871.20	-73'546.90	-2.2%
Débiteurs	3'318'418.10	3'244'871.20	-73'546.90	-2.2%
Actifs de régularisation	2'481'843.70	2'443'527.89	-38'315.81	-1.5%
Placements financiers à long terme	200.00	200.00	-	-
Patrimoine administratif	60'704'232.49	74'579'682.77	13'875'450.28	22.9%
Immobilisations corporelles	60'666'564.34	74'565'882.87	13'899'318.53	0.23
Bâtiments	59'027'400.15	72'802'207.63	13'774'807.48	23.3%
CO du Gibloux	21'262'786.40	20'983'292.55	-279'493.85	-1.3%
./. Fonds d'amortissement	-14'009'414.10	-14'340'885.25	-331'471.15	2.4%
	<u>7'253'372.30</u>	<u>6'642'407.30</u>	<u>-6'10'965.00</u>	<u>-8.4%</u>
CO de Marly	28'018'293.85	32'821'290.62	4'802'996.77	17.1%
./. Fonds d'amortissement	-8'113'034.55	-8'572'265.95	-459'231.40	5.7%
	<u>19'905'259.30</u>	<u>24'249'024.67</u>	<u>4'343'765.37</u>	<u>21.8%</u>
CO de Péroilles	14'652'725.85	14'510'710.70	-142'015.15	-1.0%
./. Fonds d'amortissement	-7'983'416.75	-8'210'909.94	-227'493.19	2.8%
	<u>6'669'309.10</u>	<u>6'299'800.76</u>	<u>-369'508.34</u>	<u>-5.5%</u>
CO de Sarine Ouest	37'937'371.60	37'990'758.65	53'387.05	0.1%
./. Fonds d'amortissement	-18'219'911.40	-19'373'301.70	-1'153'390.30	6.3%
	<u>19'717'460.20</u>	<u>18'617'456.95</u>	<u>-1'100'003.25</u>	<u>-5.6%</u>
CO de Givisiez	5'481'999.25	16'993'517.95	11'511'518.70	210.0%
./. Fonds d'amortissement	-	-	-	-
	<u>5'481'999.25</u>	<u>16'993'517.95</u>	<u>11'511'518.70</u>	<u>210.0%</u>
Mobilier et véhicules	805'511.19	1'093'235.69	287'724.50	35.7%
Association	89'849.09	131'132.74	41'283.65	45.9%
./. Fonds d'amortissement	-14'575.00	-30'264.40	-15'689.40	107.6%
	<u>75'274.09</u>	<u>100'868.34</u>	<u>25'594.25</u>	<u>34.0%</u>
CO du Gibloux	135'714.90	254'326.75	118'611.85	87.4%
./. Fonds d'amortissement	-31'704.55	-49'262.75	-17'558.20	55.4%
	<u>104'010.35</u>	<u>205'064.00</u>	<u>101'053.65</u>	<u>97.2%</u>
CO de Marly	186'566.75	448'523.30	261'956.55	140.4%
./. Fonds d'amortissement	-71'920.75	-97'775.15	-25'854.40	35.9%
	<u>114'646.00</u>	<u>350'748.15</u>	<u>236'102.15</u>	<u>205.9%</u>
CO de Péroilles	523'048.50	428'640.00	-94'408.50	-18.0%
./. Fonds d'amortissement	-108'815.55	-35'284.80	73'530.75	-67.6%
	<u>414'232.95</u>	<u>393'355.20</u>	<u>-20'877.75</u>	<u>-5.0%</u>
CO de Sarine Ouest	1'294'945.55	1'294'945.55	-	-
./. Fonds d'amortissement	-1'197'597.75	-1'251'745.55	-54'147.80	4.5%
	<u>97'347.80</u>	<u>43'200.00</u>	<u>-54'147.80</u>	<u>-55.6%</u>
Matériel informatique	833'653.00	670'439.55	-163'213.45	-19.6%
Association	690.20	690.20	-	-
./. Fonds d'amortissement	-58.00	-230.55	-172.55	297.5%
	<u>632.20</u>	<u>459.65</u>	<u>-172.55</u>	<u>-27.3%</u>
CO du Gibloux	607'181.25	547'228.75	-59'952.50	-9.9%
./. Fonds d'amortissement	-439'882.50	-429'016.25	10'866.25	-2.5%
	<u>167'298.75</u>	<u>118'212.50</u>	<u>-49'086.25</u>	<u>-29.3%</u>
CO de Marly	574'518.25	714'767.10	140'248.85	24.4%
./. Fonds d'amortissement	-287'246.65	-420'788.95	-133'542.30	46.5%
	<u>287'271.60</u>	<u>293'978.15</u>	<u>6'706.55</u>	<u>2.3%</u>

	31.12.2024	31.12.2025	Variations en CHF	Variations en %
CO de Pérolles	657'116.65	720'514.35	63'397.70	9.6%
./. Fonds d'amortissement	<u>-415'608.20</u>	<u>-571'320.65</u>	-155'712.45	37.5%
	241'508.45	149'193.70	-92'314.75	-38.2%
CO de Sarine Ouest	600'948.95	395'352.60	-205'596.35	-34.2%
./. Fonds d'amortissement	<u>-464'006.95</u>	<u>-286'757.05</u>	177'249.90	-38.2%
	136'942.00	108'595.55	-28'346.45	-20.7%
Immobilisations incorporelles	37'668.15	13'799.90	-23'868.25	-0.63
Etudes nouveau CO de Givisiez	37'668.15	13'799.90	-23'868.25	-63.4%
Association	171'851.25	171'851.25	-	-
./. Fonds d'amortissement	<u>-134'183.10</u>	<u>-158'051.35</u>	-23'868.25	17.8%
	37'668.15	13'799.90	-23'868.25	-63.4%
PASSIF	66'587'722.40	80'425'939.56	13'838'217.16	20.8%
Capitaux de tiers	65'653'690.90	79'618'875.73	13'965'184.83	21.3%
Engagements courants	10'201'315.95	7'733'292.84	-2'468'023.11	-24.2%
Créanciers	7'288'960.10	4'595'813.74	-2'693'146.36	-36.9%
Créancier Ville de Fribourg	2'912'355.85	3'137'479.10	225'123.25	7.7%
Engagements financiers à court terme	7'121'693.34	25'468'988.77	18'347'295.43	257.6%
Passifs de régularisation	409'399.41	331'915.02	-77'484.39	-18.9%
Engagements financiers à long terme	30'360'000.00	28'945'000.00	-1'415'000.00	-4.7%
BCF	7'390'000.00	6'600'000.00	-790'000.00	-10.7%
Raiffeisen	15'700'000.00	10'580'000.00	-5'120'000.00	-32.6%
UBS	7'040'000.00	6'800'000.00	-240'000.00	-3.4%
PostFinance	-	4'850'000.00	4'850'000.00	-
CPEF	230'000.00	115'000.00	-115'000.00	-50.0%
Contributions d'investissements	17'561'282.20	17'139'679.10	-421'603.10	-2.4%
Subventions du canton aux investissements	15'708'981.75	15'399'238.65	-309'743.10	-2.0%
CO du Gibloux	6'403'964.00	6'403'964.00	-	-
./. Fonds d'amortissement	<u>-4'528'734.00</u>	<u>-4'719'534.00</u>	-190'800.00	4.2%
	1'875'230.00	1'684'430.00	-190'800.00	-10.2%
CO de Marly	5'080'138.10	5'580'138.10	500'000.00	9.8%
./. Fonds d'amortissement	<u>-930'312.00</u>	<u>-1'073'716.00</u>	-143'404.00	15.4%
	4'149'826.10	4'506'422.10	356'596.00	8.6%
CO de Pérolles	5'230'836.95	5'230'836.95	-	-
./. Fonds d'amortissement	<u>-891'815.00</u>	<u>-1'048'740.00</u>	-156'925.00	17.6%
	4'339'021.95	4'182'096.95	-156'925.00	-3.6%
CO de Sarine Ouest	10'639'338.65	10'639'338.65	-	-
./. Fonds d'amortissement	<u>-5'294'434.95</u>	<u>-5'613'049.05</u>	-318'614.10	6.0%
	5'344'903.70	5'026'289.60	-318'614.10	-6.0%
Participations des communes aux investissements	1'377'413.45	1'282'925.45	-94'488.00	-6.9%
CO du Gibloux	1'151'118.00	1'151'118.00	-	-
./. Fonds d'amortissement	<u>-759'642.00</u>	<u>-794'176.00</u>	-34'534.00	4.5%
	391'476.00	356'942.00	-34'534.00	-8.8%
CO de Marly	557'122.45	557'122.45	-	-
./. Fonds d'amortissement	<u>-277'452.00</u>	<u>-294'166.00</u>	-16'714.00	6.0%
	279'670.45	262'956.45	-16'714.00	-6.0%
CO de Pérolles	-	-	-	-
./. Fonds d'amortissement	<u>-</u>	<u>-</u>	-	-
	-	-	-	-
CO de Sarine Ouest	1'441'327.00	1'441'327.00	-	-
./. Fonds d'amortissement	<u>-735'060.00</u>	<u>-778'300.00</u>	-43'240.00	5.9%
	706'267.00	663'027.00	-43'240.00	-6.1%
Participations des entreprises privées aux investissements	474'887.00	457'515.00	-17'372.00	-3.7%
CO de Sarine Ouest	579'069.00	579'069.00	-	-
./. Fonds d'amortissement	<u>-104'182.00</u>	<u>-121'554.00</u>	-17'372.00	16.7%
	474'887.00	457'515.00	-17'372.00	-3.7%

	31.12.2024	31.12.2025	Variations en CHF	Variations en %
Capital propre	934'031.50	807'063.83	-126'967.67	-13.6%
Fonds enregistrés sous capital propre	167'616.06	168'331.65	715.59	0.4%
Fonds spécial de l'Association	59'544.20	53'291.95	-6'252.25	-10.5%
Fonds spéciaux des élèves	108'071.86	115'039.70	6'967.84	6.4%
CO du Gibloux	16'513.53	18'192.43	1'678.90	10.2%
CO de Marly	49'838.93	52'267.29	2'428.36	4.9%
CO de Pérolles	20'878.40	24'922.85	4'044.45	19.4%
CO de Sarine Ouest	20'841.00	19'657.13	-1'183.87	-5.7%
Réserves liées au retraitement (intro. MCH2)	766'332.10	638'610.00	-127'722.10	-16.7%
CO du Gibloux	102'666.45	85'555.35	-17'111.10	-16.7%
CO de Marly	276'247.10	230'205.90	-46'041.20	-16.7%
CO de Pérolles	318'184.35	265'153.60	-53'030.75	-16.7%
CO de Sarine Ouest	69'234.20	57'695.15	-11'539.05	-16.7%
Excédent ou découvert du bilan	83.34	122.18	38.84	46.6%
Résultat annuel	83.34	122.18	38.84	46.6%

	2024	2025	Commentaire
Variation des liquidités	-18'376.81	74'629.59	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	4'071'794.44	-140'662.62	
Résultat net selon compte de résultats	83.34	122.18	
- Différence d'imputation reportée	-92.27	-83.34	
+ Amortissements	3'277'916.55	3'341'552.94	
- Amortissements des subventions d'investissement	-921'611.00	-921'603.10	
- Prélèvements aux réserves de retraitement (intro. MCH2)	-127'722.10	-127'722.10	
+ \ / - \ des débiteurs	-475'292.50	73'546.90	
+ \ / - \ des actifs de régularisation	-311'159.26	38'315.81	
+ \ / - \ des créanciers	2'295'590.70	-2'693'146.36	Au 31.12.24 acpte JPF 2'590 kCHF
+ \ / - \ du créancier Ville de Fribourg	393'201.35	225'123.25	
+ \ / - \ des passifs de régularisation	-48'127.04	-77'484.39	
+ \ / - \ des fonds enregistrés sous capital propre	-10'993.33	715.59	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-12'575'032.62	-16'717'003.22	
- Dépenses d'investissement Association	-119'254.24	-146'667.90	
- Dépenses d'investissement CO du Gibloux	-118'261.05	-164'975.70	
- Dépenses d'investissement CO de Marly	-10'085'330.93	-5'302'534.87	
+ Recettes d'investissement CO de Marly	-	500'000.00	2e versement subvention Etat
- Dépenses d'investissement CO de Pérolles	-593'137.30	-54'365.30	
- Dépenses d'investissement CO de Sarine Ouest	-226'549.70	-36'940.75	
- Dépenses d'investissement CO de Givisiez	-1'540'547.70	-11'511'518.70	Pmt des terrains
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	8'484'861.37	16'932'295.43	
+ \ / - \ des emprunts BCF	2'710'000.00	-790'000.00	
+ \ / - \ des emprunts Raiffeisen	9'880'000.00	-5'120'000.00	Rbt un emprunt échu 5 mios
+ \ / - \ des emprunts UBS	-3'040'000.00	-240'000.00	
+ \ / - \ des emprunts PostFinance	-	4'850'000.00	Un nouvel emprunt 5 mios
+ \ / - \ du prêt CPPEF (2022-2026)	-115'000.00	-115'000.00	
+ \ / - \ des engagements financiers à court terme	-950'138.63	18'347'295.43	Incl. cptes constr. Marly et Givisiez
Variation des liquidités selon bilan :			
Caisse	-2'965.05	508.05	
Poste	-16'260.15	74'603.54	
Banque	848.39	-482.00	
Total	-18'376.81	74'629.59	

Commentaires des investissements

Préambule

Selon l'état d'avancement des objets votés, différents investissements ont été activés en 2025 au bilan, conformément aux factures payées et aux subventions ou participations encaissées, à savoir :

- des dépenses : Fr. 17'217'003.22
- des recettes : Fr. 500'000.00

Infrastructures

Les comptes 2025 des investissements enregistrent pour le domaine des infrastructures des dépenses de Fr. 16'920'179.02 et des recettes de Fr. 500'000.00.

Objets terminés

CO du Gibloux

5040
Bâtiments – Rénovation partielle des salles de l'économie familiale

Fr. 118'611.85
dont cptes 2025 Fr. 118'611.85
(- Fr. 31'388.15 ou - 20.9%)

Crédit de Fr. 150'000 voté en décembre 2024

Un crédit de Fr. 150'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2024 afin de rénover les deux salles d'économie familiale, datant de 1983 et 2003. La cuisine de 2003 a dû être rénovée en profondeur : remplacement complet des îlots de cuisine, de l'électroménager et des plans de travail usagés, ainsi que mise à niveau des armoires, tiroirs et peintures murales. Ces équipements n'étaient déjà pas neufs lors de leur installation, ce qui renforçait la nécessité d'une intervention. La cuisine de 1983, encore fonctionnelle et en bon état, n'a nécessité qu'une modernisation légère de son ameublement.

Les dépenses de cet objet se sont montées à Fr. 118'611.85, soit une moins-value de Fr. 31'388.15 ou - 20.9%.

CHF/TTC

Bâtiments

Agencement de cuisine (y.c. électroménager)	109'243.00
Revêtement de sol	5'550.00
Peinture	2'595.80
Travaux électriques	1'223.05

Total investissement **118'611.85**

CO du Gibloux

5040
Bâtiments – Sécurisation des fenêtres

Fr. 11'351.40
dont cptes 2025 Fr. 11'351.40
(- Fr. 78'648.60 ou - 87.4%)

Crédit de Fr. 90'000 voté en décembre 2024

Un crédit de Fr. 90'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2024 afin d'intervenir sur une partie des fenêtres de l'aile construite en 2004 présentant des problèmes structurels importants, notamment de la condensation interne et de l'humidité dans les cadres en bois. Les expertises menées avaient en effet révélé de

graves erreurs de conception des façades, entraînant une humidification permanente des fenêtres et une détérioration accélérée, malgré leur durée de vie théorique de 30 à 40 ans. Ces défauts représentent un risque potentiel pour la sécurité des usagers. Dans l'attente d'une rénovation globale du site prévue d'ici 10 à 15 ans, il avait été décidé, en accord avec l'expert mandaté, d'installer une sécurisation intérieure. Celle-ci a consisté à poser des rambardes métalliques à l'intérieur, devant les fenêtres.

Les dépenses de cet objet se sont montées à Fr. 11'351.40, soit une moins-value de Fr. 78'648.60 ou - 87.4%. Cet écart a été rendu possible grâce à l'achat du matériel et à sa pose par le concierge du site.

CO du Gibloux, CO de Marly et CO de Sarine Ouest

5060
Biens meubles – Centres d'orientation - concept numérique 4.0

Fr. 131'132.74
dont cptes 2025 Fr. 41'283.65
(- Fr. 3'867.26 ou - 2.9%)

Crédit de Fr. 135'000 voté en décembre 2022

Un crédit de Fr. 135'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2022 afin de mettre en place le nouveau concept de centre d'orientation numérique impliquant l'acquisition d'un mobilier spécifique et d'un équipement informatique, pour un coût estimé à Fr. 65'000 par centre. Pour mémoire, conformément à la législation sur l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière, ce sont les communes qui assument la charge financière de ces équipements. Parallèlement, le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA) prend à sa charge les frais de développement du concept, ainsi que ceux liés au développement et à la maintenance du logiciel utilisé et à l'infrastructure serveur.

L'investissement initial devait couvrir un premier déploiement du projet dans les écoles du CO du Gibloux et de Sarine Ouest. Toutefois, la portée du projet ayant été revue à la baisse, cela a permis d'intégrer également le CO de Marly dans le coût d'investissement. En revanche, le CO de Pérolles n'a pas été inclus, une éventuelle synergie avec le SOPFA étant encore en discussion.

Informatique

Les comptes 2025 des investissements enregistrent pour le domaine informatique des dépenses de Fr. 296'824.20.

Objets terminés

CO du Gibloux, CO de Marly, CO de Pérolles et CO de Sarine Ouest

5069

Matériel informatique (général)

Fr. 141'773.70

dont cptes 2025 Fr. 141'773.70

(- Fr. 26'226.30 ou - 15.6%)

Crédit de Fr. 168'000 voté en décembre 2024

Un crédit global de Fr. 168'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2024.

CO du Gibloux

Acquisition d'un écran interactif pour une nouvelle salle de classe, anciennement l'aumônerie (budget alloué Fr. 8'000). Renouvellement de 6 ordinateurs de la classe de soutien, de 12 iPad et de 3 ordinateurs des salles ACT/ACM/AV (budget alloué Fr. 32'000). Acquisition de 5 ordinateurs portables Windows pour assurer le remplacement de matériel défectueux (budget alloué Fr. 5'000).

Les dépenses de ces objets se sont montées à Fr. 32'039.70, soit une moins-value de Fr. 12'960.30 ou - 28.8%.

CO de Marly

Acquisition de 30 ordinateurs portables Windows pour un nouveau chariot informatique (budget alloué Fr. 30'000).

Les dépenses de cet objet se sont montées à Fr. 26'916.90, soit une moins-value de Fr. 3'083.10 ou - 10.3%.

CO de Pérolles

Acquisition de 2 écrans interactifs pour les salles de ACT/ACM/AV (budget alloué Fr. 15'000). Acquisition de 30 ordinateurs portables Windows pour un nouveau chariot informatique (budget alloué Fr. 30'000). Acquisition de 5 ordinateurs portables Windows pour assurer le remplacement de matériel défectueux (Fr. 5'000).

Les dépenses de ces objets se sont montées à Fr. 49'497.70, soit une moins-value de Fr. 502.30 ou - 1.0%.

CO de Sarine Ouest

Renouvellement de 20 ordinateurs portables d'un des deux chariots (datant de 2018) et acquisition de 10 machines supplémentaires (budget alloué Fr. 30'000). Remplacement du beamer de la salle de conférence par un écran interactif (budget alloué Fr. 8'000). Acquisition

de 5 ordinateurs portables Windows pour assurer le remplacement de matériel défectueux (budget alloué Fr. 5'000).

Les dépenses de ces objets se sont montées à Fr. 33'319.40, soit une moins-value de Fr. 9'680.60 ou - 22.5%.

CO du Gibloux, CO de Marly, CO de Pérolles et CO de Sarine Ouest

5069

Infrastructure réseau – Pare-feu

Fr. 55'618.55

dont cptes 2025 Fr. 55'618.55

(- Fr. 39'381.45 ou - 41.5%)

Crédit de Fr. 95'000 voté en décembre 2024

Un crédit de Fr. 95'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2024.

Pour mémoire, à la suite d'un audit informatique réalisé en octobre 2022, différents points critiques ont été identifiés sur les réseaux des quatre écoles. Sur cette base, un plan d'actions a été mis en place, commençant par une reconfiguration des réseaux réalisée en 2023, suivie du remplacement des antennes WiFi en 2024, et enfin du remplacement des pare-feu en 2025. Toutes ces mesures ont visé à assainir de manière globale le réseau afin de répondre à la croissance du nombre d'appareils connectés et de pouvoir faire face, le moment venu, à la mise en œuvre du projet cantonal d'éducation numérique « ENEO ».

Les dépenses de cet objet se sont montées à Fr. 55'618.55, soit une moins-value de Fr. 39'381.45 ou - 41.5%. Cet écart s'explique par le choix d'une solution d'une autre marque que celle prévue au budget, offrant des performances équivalentes mais à un coût inférieur.

CO de Marly

5069

Outils informatiques en classe – Portables des enseignants

Fr. 83'074.85

dont cptes 2025 Fr. 83'074.85

(- Fr. 6'925.15 ou - 7.7%)

Crédit de Fr. 90'000 voté en décembre 2024

Un crédit de Fr. 90'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2024.

Dans le contexte du report de la mise en œuvre du projet « ENEO », il avait été décidé de remplacer les 90 Mac des enseignants, acquis en 2019 et nécessitant de plus en plus d'interventions, par des machines Windows. Un nouveau report n'était en effet plus rationnel.

Les dépenses de cet objet se sont montées à Fr. 83'074.85, soit une moins-value de Fr. 6'925.15 ou - 7.7%.

Nature	Ecole	Objet	Objet voté en	Crédit	Cumul au 01.01.2025		Comptes 2025		Budget 2025		Cumul au 31.12.2025		Décomptes finaux	
					Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Δ CHF	Δ %
Investissements					20'618'655.64	408'048.30	17'217'003.22	500'000.00	15'800'000	85'000	36'758'409.01	800'000.00		
Infrastructures					20'206'830.19	408'048.30	16'920'179.02	500'000.00	15'427'000	85'000	36'198'663.91	800'000.00		
Bâtiments					19'688'341.10	408'048.30	16'616'938.82	500'000.00	14'807'000	85'000	35'805'574.62	800'000.00		
5040	COGIV	Construction d'un nouveau CO et d'une salle de sport triple	05.2025	81'700'000			2'265'597.80				2'265'597.80			
5040	COGI	Rénovation partielle des salles de l'économie familiale	12.2024	150'000			118'611.85		150'000		118'611.85		-31'388.15	-20.9%
5040	COGI	Sécurisation des fenêtres	12.2024	90'000			11'351.40		90'000		11'351.40		-78'648.60	-87.4%
5040	COMA	Paiement par avance tarif de la puissance CAD	12.2023	265'000	261'980.25				22'000					
5040	COPE	Correction des problèmes d'étanchéité	12.2023	150'000	130'798.80			4'867.60	25'000		135'666.40			
5040	Général	Système de gestion des accès (Gibloux, Pérolles et Sarine Ouest)	12.2023	100'000	10'417.05			45'125.45	60'000		55'542.50			
5040	COMA	Assainissement et transformation du site - crédit d'ouvrage	06-12.21/22	24'500'000	13'462'983.80		4'914'229.47		4'960'000		18'377'213.27			
6510	COMA	Assainissement et transformation du site - subvention cantonale	12.2021	-1'050'000				300'000.00	500'000.00			800'000.00		
5040	Général	Optimisation de l'éclairage des bâtiments	12.2022	250'000	51'891.50		4'640.25		190'000		56'531.75			
5040	COMA	Raccordement au CAD et mise hors service de l'installation existante	12.2022	133'700	157'825.05									
5040	COGIV	CO de Givisiez - crédit d'étude	05.2022	4'900'000	4'406'656.20		798'071.05		800'000		5'204'727.25			
		<i>Panneaux photovoltaïques et bornes de recharge</i>		<i>605'000</i>	<i>446'058.65</i>		<i>6'594.10</i>		<i>80'000</i>		<i>452'652.75</i>			
5040	COGI	CO du Gibloux	12.2021	280'000	199'501.05		2'972.75		40'000		202'473.80			
5040	COSO	CO de Sarine Ouest	12.2021	325'000	246'557.60		3'621.35		40'000		250'178.95			
		<i>Subventions fédérales</i>		<i>-85'000</i>			<i>108'048.30</i>				<i>85'000</i>			
6500	COGI	CO du Gibloux	12.2021	-40'000			43'688.55			40'000				
6500	COSO	CO de Sarine Ouest	12.2021	-45'000			64'359.75			45'000				
		<i>Sécurisation des toitures</i>		<i>150'000</i>	<i>79'900.00</i>									
5040	COGI	CO du Gibloux	12.2021	65'000	12'900.00									
5040	COSO	CO de Sarine Ouest	12.2021	85'000	67'000.00									
5040	COGIV	CO de Givisiez - achat des terrains	03.2021	9'030'000	600'110.00		8'447'849.85		8'430'000		9'047'959.85			
5040	COMA	Aménagements extérieurs	12.2019	310'000	79'719.80						79'719.80			
6560	COMA	Aménagements extérieurs - subvention LoRo-Sport	12.2019	-40'000										
Biens meubles et autres biens					518'489.09	-	303'240.20	-	620'000	-	393'089.29	-		
5060	COMA	Achat de mobilier scolaire	12.2024	585'000			261'956.55		585'000		261'956.55			
6510	COMA	Achat de mobilier scolaire - subvention cantonale	12.2024	-25'000										
5060	OSP	Centres d'orientation - concept numérique 4.0	12.2022	135'000	89'849.09		41'283.65		35'000		131'132.74		-3'867.26	-2.9%
5060	COPE	Achat de mobilier scolaire	12.2022	550'000	428'640.00									
Informatique					411'825.45	-	296'824.20	-	373'000	-	559'745.10	-		
		<i>Matériel informatique (général)</i>			<i>102'905.30</i>		<i>141'773.70</i>		<i>168'000</i>		<i>141'773.70</i>		<i>-26'226.30</i>	<i>-15.6%</i>
5069	COGI	Matériel informatique (général)	12.2024	BG annuel			32'039.70		45'000		32'039.70		-12'960.30	-28.8%
5069	COMA	Matériel informatique (général)	12.2024	BG annuel	33'698.50		26'916.90		30'000		26'916.90		-3'083.10	-10.3%
5069	COPE	Matériel informatique (général)	12.2024	BG annuel	33'698.50		49'497.70		50'000		49'497.70		-502.30	-1.0%
5069	COSO	Matériel informatique (général)	12.2024	BG annuel	35'508.30		33'319.40		43'000		33'319.40		-9'680.60	-22.5%
		<i>Infrastructure réseau</i>												
5069	Général	Pare-feu	12.2024	95'000			55'618.55		95'000		55'618.55		-39'381.45	-41.5%
5069	Général	Matériel réseau WiFi	12.2023	50'000	45'999.25									
		<i>Outils informatiques en classe</i>												
5069	COMA	Portables des enseignants	12.2024	90'000			83'074.85		90'000		83'074.85		-6'925.15	-7.7%
5069	COMA	Systèmes interactifs	12.2021	360'000	262'920.90		16'357.10		20'000		279'278.00			

T = Terminé + année

Annexe aux comptes

- a) Principes
- b) Indicateurs financiers
- c) Tableaux des provisions, fonds, réserves et engagements hors bilan
- d) Tableau des immobilisations

Principes

Limite d'activation des investissements

Selon l'art. 2 du règlement des finances (RFin), les investissements sont activés à partir d'un montant de Fr. 50'000.

Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats. Pour les domaines informatique et infrastructures, les investissements dits « généraux » qui ne sont pas attachés à un objet précis, la limite d'activation s'applique sur un regroupement des objets.

L'inscription au bilan est faite au coût d'acquisition.

Amortissement des immobilisations corporelles

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilisation. Les amortissements comptables sont calculés sur la base du coût brut des objets d'investissement et selon le cadre défini par « l'annexe A1 » de l'OFCo, respectivement selon la « directive 04 » du Service des communes fixant dans le détail l'amortissement de chaque type d'objet.

Les subventions d'investissement sont également amorties de manière linéaire selon la durée d'utilisation des objets d'investissement auxquelles elles se rapportent, ceci afin de respecter le principe de l'inscription du montant brut à l'actif du bilan et de la contribution d'investissement (subvention) au passif.

Indicateurs financiers

	2024	2025	Cptes 2025 vs Cptes 2024 en CHF %	
> Population légale au 31 décembre	79'889	81'073	1'184	1.5%
> Dette nette par habitant au 31 décembre (endettement net / population légale)	468 CHF	669 CHF	201	42.9%
Caisse	-11'185.40	-11'693.45	-508	4.5%
Poste	-69'348.17	-143'951.71	-74'604	107.6%
Banque	-2'694.54	-2'212.54	482	-17.9%
Engagements financiers à court terme	7'121'693.34	25'468'988.77	18'347'295	257.6%
Engagements financiers à long terme	30'360'000.00	28'945'000.00	-1'415'000	-4.7%
Endettement net	37'398'465.23	54'256'131.07	16'857'666	45.1%
> Coût net par habitant au 31 décembre (excédent de charges / population légale)	396 CHF	397 CHF	1	0.2%

Provisions	Etat au 01.01	Modification		Variation	Etat au 31.12	Commentaire
		Allocation	Utilisation			

Total	-	-	-	-	-	
--------------	---	---	---	---	---	--

Fonds spéciaux	Etat au 01.01	Modification		Variation	Etat au 31.12	Commentaire
		Allocation	Utilisation			

Total	167'616.06	8'151.71	7'436.12	715.59	168'331.65	
--------------	-------------------	-----------------	-----------------	---------------	-------------------	--

Fonds spécial de l'Association	59'544.20	-	6'252.25	-6'252.25	53'291.95	
Fonds des élèves CO du Gibloux	16'513.53	1'678.90	-	1'678.90	18'192.43	
Fonds des élèves CO de Marly	49'838.93	2'428.36	-	2'428.36	52'267.29	
Fonds des élèves CO de Pérolles	20'878.40	4'044.45	-	4'044.45	24'922.85	
Fonds des élèves CO de Sarine Ouest	20'841.00	-	1'183.87	-1'183.87	19'657.13	

Réserves retraitement (intro. MCH2)	Etat au 01.01	Modification		Variation	Etat au 31.12	Commentaire
		Allocation	Utilisation			

Total	766'332.10	-	127'722.10	-127'722.10	638'610.00	Retraitement au 1er janvier 2021, dissolution linéaire sur 10 ans
--------------	-------------------	---	-------------------	--------------------	-------------------	-------------------------------------------------------------------

Réserve retraitement CO du Gibloux	102'666.45	-	17'111.10	-17'111.10	85'555.35	
Réserve retraitement CO de Marly	276'247.10	-	46'041.20	-46'041.20	230'205.90	
Réserve retraitement CO de Pérolles	318'184.35	-	53'030.75	-53'030.75	265'153.60	
Réserve retraitement CO de Sarine Ouest	69'234.20	-	11'539.05	-11'539.05	57'695.15	

Engagements hors bilan	Etat au 01.01	Modification		Variation	Etat au 31.12	Commentaire
		+	-			

Total	2'703'857.00	135'363.00	-	135'363.00	2'839'220.00	
--------------	---------------------	-------------------	---	-------------------	---------------------	--

Engagements conditionnels envers la Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg (CPEF)	2'703'857.00	135'363.00	-	135'363.00	2'839'220.00	Pénalité de sortie en cas de résiliation par l'Association (si résiliation par la Caisse Fr. 2'221'685)
---------------------------------------------------------------------------------------	--------------	------------	---	------------	--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

Immobilisations	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12.2025	Amortissements	Situation après amortissements
TOTAL	17'217'003.22	500'000.00	59'859'953.51	2'419'949.84	57'440'003.67
ACTIF	17'217'003.22		77'921'235.71	3'341'552.94	74'579'682.77
Bâtiments	16'498'326.97		75'460'186.77	2'657'979.14	72'802'207.63
CO du Gibloux	14'324.15		7'257'407.40	615'000.10	6'642'407.30
CO de Marly	4'914'229.47		24'794'631.52	545'606.85	24'249'024.67
CO de Pérolles	4'867.60		6'674'176.70	374'375.94	6'299'800.76
CO de Sarine Ouest	53'387.05		19'740'453.20	1'122'996.25	18'617'456.95
CO de Givisiez	11'511'518.70		16'993'517.95	-	16'993'517.95
Mobilier	421'852.05		1'292'903.59	199'667.90	1'093'235.69
Centres d'orientation	41'283.65		116'557.74	15'689.40	100'868.34
CO du Gibloux	118'611.85		232'911.25	27'847.25	205'064.00
CO de Marly	261'956.55		401'459.80	50'711.65	350'748.15
CO de Pérolles	-		414'232.95	20'877.75	393'355.20
CO de Sarine Ouest	-		127'741.85	84'541.85	43'200.00
Matériel informatique	296'824.20		1'130'477.20	460'037.65	670'439.55
Association	-		632.20	172.55	459.65
CO du Gibloux	45'939.70		213'238.45	95'025.95	118'212.50
CO de Marly	140'248.85		427'520.45	133'542.30	293'978.15
CO de Pérolles	63'397.70		304'906.15	155'712.45	149'193.70
CO de Sarine Ouest	47'237.95		184'179.95	75'584.40	108'595.55
Etudes nouveau CO de Givisiez	-		37'668.15	23'868.25	13'799.90
PASSIF		500'000.00	-18'061'282.20	-921'603.10	-17'139'679.10
Subventions du canton aux investissements		500'000.00	-16'208'981.75	-809'743.10	-15'399'238.65
CO du Gibloux		-	-1'875'230.00	-190'800.00	-1'684'430.00
CO de Marly		500'000.00	-4'649'826.10	-143'404.00	-4'506'422.10
CO de Pérolles		-	-4'339'021.95	-156'925.00	-4'182'096.95
CO de Sarine Ouest		-	-5'344'903.70	-318'614.10	-5'026'289.60
Participations des communes aux investissements		-	-1'377'413.45	-94'488.00	-1'282'925.45
CO du Gibloux		-	-391'476.00	-34'534.00	-356'942.00
CO de Marly		-	-279'670.45	-16'714.00	-262'956.45
CO de Pérolles		-	-	-	-
CO de Sarine Ouest		-	-706'267.00	-43'240.00	-663'027.00
Participations des entreprises privées aux investissements		-	-474'887.00	-17'372.00	-457'515.00
CO de Sarine Ouest		-	-474'887.00	-17'372.00	-457'515.00

Répartition de l'excédent de charges par commune

Communes	Population légale au 31.12.24	Indice IPF Ressources 2025	Population pondérée	Charges selon population 75%	Charges selon population pondérée 25%	Comptes NET 2025 (sans préciput)	Taux de répartition	Préciput Gibloux	Préciput Marly	Préciput Sarine-Ouest	Total (y compris préciput)	CHF par habitant
Autigny	840	82.46	69'266	246'778	65'132	311'910	0.98217	-	-	11'457	323'367	385
Avry	1'949	186.10	362'709	572'583	341'061	913'644	2.87697	-	-	33'561	947'205	486
Belfaux	3'452	80.95	279'439	1'014'138	262'761	1'276'899	4.02082	-	-	-	1'276'899	370
Bois-d'Amont	2'422	80.76	195'601	711'542	183'926	895'468	2.81974	-	18'114	-	913'582	377
La Brillaz	2'208	86.02	189'932	648'672	178'596	827'268	2.60498	-	-	30'388	857'656	388
Chénens	886	81.37	72'094	260'292	67'791	328'083	1.03310	-	-	12'051	340'134	384
Corminboeuf	3'029	129.23	391'438	889'868	368'075	1'257'943	3.96113	-	-	-	1'257'943	415
Cottens	1'529	84.45	129'124	449'194	121'417	570'611	1.79680	-	-	20'960	591'571	387
Ferpicloz	248	129.47	32'109	72'858	30'192	103'050	0.32449	-	2'085	-	105'135	424
Gibloux	8'393	90.04	755'706	2'465'719	710'601	3'176'320	10.00191	80'826	-	-	3'257'146	388
Givisiez	3'433	123.07	422'499	1'008'556	397'282	1'405'838	4.42684	-	-	-	1'405'838	410
Granges-Paccot	3'983	131.56	524'003	1'170'137	492'728	1'662'865	5.23619	-	-	-	1'662'865	417
Grolley-Ponthaux	2'880	80.05	230'544	846'095	216'784	1'062'879	3.34690	-	-	-	1'062'879	369
Hauterive	2'694	88.49	238'392	791'451	224'164	1'015'615	3.19807	25'844	-	-	1'041'459	387
Marly	9'242	91.00	841'022	2'715'141	790'825	3'505'966	11.03993	-	70'921	-	3'576'887	387
Matran	1'853	115.04	213'169	544'380	200'446	744'826	2.34538	-	-	27'360	772'186	417
Le Mouret	3'354	81.48	273'284	985'348	256'973	1'242'321	3.91194	-	25'130	-	1'267'451	378
Neyruz	2'869	95.22	273'186	842'863	256'881	1'099'744	3.46298	-	-	40'398	1'140'142	397
Pierrafortscha	150	166.47	24'971	44'067	23'480	67'547	0.21270	-	1'366	-	68'913	459
Prez	2'465	82.38	203'067	724'175	190'947	915'122	2.88163	-	-	33'615	948'737	385
La Sonnaz	1'458	88.67	129'281	428'335	121'565	549'900	1.73158	-	-	-	549'900	377
Treyvaux	1'642	76.43	125'498	482'391	118'008	600'399	1.89060	-	12'145	-	612'544	373
Villars-sur-Glâne	12'507	149.85	1'874'174	3'674'342	1'762'314	5'436'656	17.11948	-	-	-	5'436'656	435
Villarsel-sur-Marly	69	98.51	6'797	20'271	6'391	26'662	0.08396	-	539	-	27'201	394
Courtepin	5'114	81.12	414'848	1'502'405	390'087	1'892'492	5.95926	-	-	-	1'892'492	370
Misery-Courtion	2'404	71.16	171'069	706'254	160'858	867'112	2.73045	-	-	-	867'112	361
Total	81'073		8'443'221	23'817'855	7'939'285	31'757'140	100.00000	106'670	130'300	209'790	32'203'900	397

Calcul et répartition du préciput au sein du bassin de recrutement

Selon l'article 35 des statuts, le Comité de direction facture aux communes formant les régions disposant d'une école du cycle d'orientation un préciput de 25% des charges immobilières (intérêts et amortissements) de leurs propres infrastructures, charges calculées sur la valeur résiduelle des investissements ressortant des comptes de l'Association.

Le taux d'intérêt est celui appliqué aux collectivités publiques par la Banque cantonale de Fribourg pour les crédits immobiliers à taux fixe pour un an, à sa valeur au 1er janvier de l'année de répartition (taux de 0.83 % au 09.01.2026).

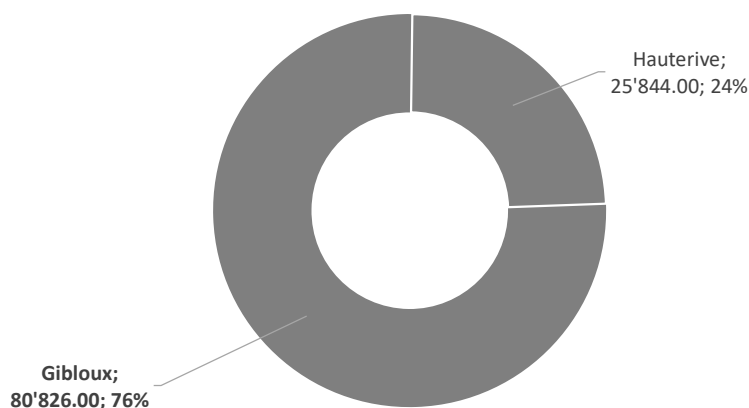
CO du Gibloux

Comptes 2025

Charges immobilières

Amortissements	389'666.10
Intérêts	37'000.00
	<u>426'666.10</u>

Préciput 25% **106'670.00**

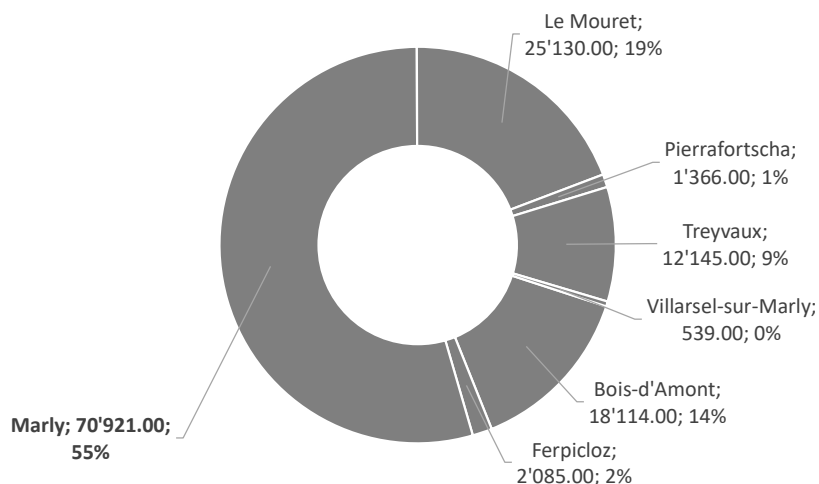


CO de Marly

Charges immobilières

Amortissements	385'488.85
Intérêts	135'700.00
	<u>521'188.85</u>

Préciput 25% **130'300.00**

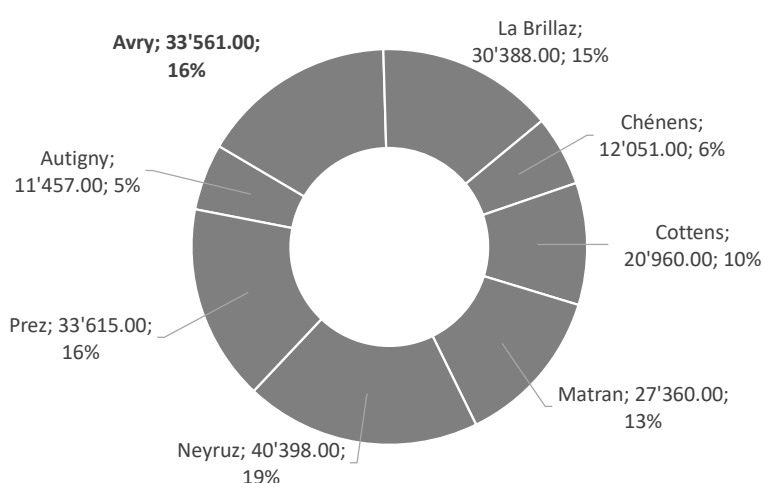


CO de Sarine Ouest

Charges immobilières

Amortissements	743'770.15
Intérêts	95'400.00
	<u>839'170.15</u>

Préciput 25% **209'790.00**



Note explicative

Répartition des frais entre les communes membres, février 2026

Extrait - Annexe 1

Résultat de la péréquation – comptes annuels 2025

L'effet péréquatif par commune est obtenu en soustrayant le résultat calculé selon l'article 37 des statuts (75/25) au résultat d'une participation calculée en fonction du seul chiffre de la population légale.

Le montant payé "en plus" par les communes contributrices sera équivalent à celui payé "en moins" par les communes bénéficiaires.

Aperçu de la politique péréquative actuelle (comptes 2025)

Excédent de charges net	en francs	32'203'900
Part péréquative de 25%	en francs	7'939'280
<u>Effet péréquatif</u>		
Montant total réparti entre les communes bénéficiaires	en francs	239'162
Coefficient péréquatif	en pour cent	3.01 %
Etendue de la péréquation	nbre de communes bénéficiaires (IPF < 100)	18
	nbre de communes contributrices (IPF > 100)	8

En 2025, 8 communes, sur 26, contribuent à la péréquation pour un montant total de 239'162 francs et 18 en sont les bénéficiaires.



Lien vers la note explicative complète

Endettement net par commune au 31 décembre 2025

Engagements hors bilan des communes membres

Communes	Population légale au 31.12.24	Indice IPF Ressources 2025	Population pondérée	Taux de répartition	Engagements hors BILAN au 31.12.2025
Autigny	840	82.46	69'266	0.98217	532'889
Avry	1'949	186.10	362'709	2.87697	1'560'932
Belfaux	3'452	80.95	279'439	4.02083	2'181'545
Bois-d'Amont	2'422	80.76	195'601	2.81974	1'529'881
La Brillaz	2'208	86.02	189'932	2.60499	1'413'364
Chénens	886	81.37	72'094	1.03310	560'520
Corminboeuf	3'029	129.23	391'438	3.96113	2'149'158
Cottens (FR)	1'529	84.45	129'124	1.79680	974'872
Ferpicloz	248	129.47	32'109	0.32450	176'058
Gibloux	8'393	90.04	755'706	10.00191	5'426'649
Givisiez	3'433	123.07	422'499	4.42684	2'401'833
Granges-Paccot	3'983	131.56	524'003	5.23619	2'840'955
Grolley-Ponthaux	2'880	80.05	230'544	3.34690	1'815'897
Hauterive (FR)	2'694	88.49	238'392	3.19807	1'735'147
Marly	9'242	91.00	841'022	11.03993	5'989'838
Matran	1'853	115.04	213'169	2.34538	1'272'512
Le Mouret	3'354	81.48	273'284	3.91194	2'122'468
Neyruz (FR)	2'869	95.22	273'186	3.46298	1'878'879
Pierrafortscha	150	166.47	24'971	0.21270	115'402
Prez	2'465	82.38	203'067	2.88163	1'563'458
La Sonnaz	1'458	88.67	129'281	1.73158	939'488
Treyvaux	1'642	76.43	125'498	1.89060	1'025'764
Villars-sur-Glâne	12'507	149.85	1'874'174	17.11947	9'288'366
Villarsel-sur-Marly	69	98.51	6'797	0.08396	45'552
Courtepin	5'114	81.12	414'848	5.95927	3'233'268
Misery-Courtion	2'404	71.16	171'069	2.73045	1'481'436
Total	81'073		8'443'221	100	54'256'131



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Concernant l'exercice
au 31 décembre 2025
de l'
**Association du cycle d'orientation de la
Sarine-Campagne et du Haut-Lac français**



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2025
à l'attention du Comité de direction et de l'Assemblée des délégués de l'
Association du cycle d'orientation de la Saraine-Campagne et du Haut-Lac français,
Avry-sur-Matran

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association du cycle d'orientation de la Saraine-Campagne et du Haut-Lac français, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels arrêté au 31 décembre 2025 sont conformes à la loi sur les finances communales (RSF 140.6), à l'ordonnance sur les finances communales (RSF 140.61) ainsi qu'aux principes de comptabilité publique fixés par le Conseil d'Etat.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la loi sur les finances communales (LFCo – RSF 140.6), à l'ordonnance sur les finances communales (OFCo – RSF 140.61) ainsi qu'à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux (RA 60) ». Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Comité de direction relatives aux comptes annuels

Le Comité de direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Comité de direction, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément à la loi sur les finances communales (RSF 140.6) et à l'ordonnance sur les finances communales (RSF 140.61) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de direction.

Nous recommandons à la Commission financière de proposer à l'Assemblée des délégués l'approbation des comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUTRUST
REVISION SA

Michaël Picard
expert réviseur agréé
(responsable de la révision)

Gilles Python
expert réviseur agréé

Fribourg, le 25 février 2026
MIP/GIP/036

Annexes : comptes annuels

Réglementation



Statuts de l'Association, juin 2025



Convention avec la Ville de Fribourg, octobre 2022



Règlement scolaire, mai 2019



Annexe au règlement scolaire concernant le tarif des redevances, mars 2024



Règlement d'organisation, février 2021



Règlement des finances (RFin), décembre 2020



Règlement d'exécution des finances (REFin), octobre 2024